

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

A propos d'Argus
 Infructueux essais de rapprochement en Ethiopie au XVII^e siècle
 Maeterlinck et Georgette Leblanc
 Lamennais ou le prêtre malgré lui
 La réforme des noms de communes
 Parmi eux...

Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe
 Dom Olivier Rousseau, O. S. B.
 Paul Halflants
 Robert Vallery-Radot
 Paul Lespineux
 Jean de Vincennes

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le carême de Notre-Dame de Paris, Mgr J. Schyrgens. — Belgique. — États-Unis.

La Semaine

A l'assemblée générale statutaire du Conseil National du Parti libéral, tenue le mois dernier, il a été décidé qu'un article sur l'enseignement libre et l'enseignement officiel, signé *Argus*, et publié en tête du numéro de février-mars du *Flambeau*, serait « largement répandu » par les soins du Conseil National.

« Etude comparative (qui) retiendra l'attention, mais elle appelle certaines réserves », écrit *l'Autorité*. « L'auteur de cet article, qui semble parfaitement documenté... », imprime la *Nation belge*.

M. Vandervelde, dans un éditorial du *Peuple*, parle de « régression de l'enseignement public » et qualifie l'article de « cri d'alarme! »

L'auteur anonyme de cet article — écrit M. Vandervelde — a bien choisi le pseudonyme qu'il se donne : *Argus*, l'homme aux cent yeux de la mythologie, le surveillant à qui rien n'échappe. Il connaît bien les boîtes ministérielles où des fonctionnaires de l'Etat conspirent contre son enseignement. Il sait à quels tours de bâton on a recours dans les administrations cléricalisées jusqu'aux moelles pour entraver le développement des écoles publiques et favoriser, au contraire, l'enseignement privé. Il a l'art de faire parler les chiffres et de grouper des données statistiques comparatives qui résument, en quelque vingt pages, toute une situation.

Or, cette situation, on peut la caractériser d'un seul trait : c'est que, grâce aux énormes subsides qu'il reçoit, l'enseignement « libre » a plus gagné sur l'enseignement public, depuis que les cléricaux ont perdu la majorité, que pendant les années d'avant-guerre où ils régnaient sans partage!

Argus relève tout d'abord, dans les divers budgets, les crédits affectés à l'enseignement privé (primaire, technique, normal, supérieur). Il arrive à cette conclusion, dûment chiffrée, qu'à l'heure actuelle l'Etat accorde annuellement plus d'un demi-milliard à l'enseignement « libre », concurrent de l'Etat et pour plus des neuf dixièmes cléricale.

Citons encore largement le leader rouge :

Quelques années encore de ce régime et il y aura moins d'enfants dans les écoles publiques, les écoles de tout le monde, que dans les écoles privées qui, pour l'immense majorité, ne sont pas seulement des écoles d'église, mais des écoles de parti, des écoles de combat!

Nous assistons donc, ainsi que le dit fort bien *Argus*, à une régression lente mais continue de l'enseignement public au degré primaire, et c'est pis encore pour l'enseignement technique, presque tout entier aux mains de congréganistes, largement subsidiés.

Quant aux causes de cette régression, elles ne sont pas difficiles à percevoir : d'abord, et en première ligne, l'énormité des subsides; en second lieu, les ressources en hommes et en argent dont l'enseignement confessionnel dispose, en dehors de l'intervention de l'Etat; le fait aussi que pour toutes les initiatives il peut, dès le premier jour, mobiliser ses pouvoirs d'action, alors que l'enseignement public se voit enrayé par la procédure compliquée de la machine administrative.

Quelles que soient les causes, au surplus, le fait est là, dans sa brutalité : l'enseignement public recule; l'enseignement cléricale progresse à ses dépens.

Niera-t-on que, dans ces conditions, un redressement s'impose?

Je ne suis pas de ceux qui souhaitent de voir le pays se partager, comme jadis, en cléricaux et anticléricaux.

Je ne suis pas plus favorable aujourd'hui qu'hier à une politique, dite de cartel, que ni la grosse bourgeoisie libérale, ni la classe ouvrière socialiste ne sont d'humeur et n'ont intérêt à pratiquer.

Je suis convaincu, au contraire, que dans un pays comme le nôtre, toute politique d'extrémisme en matière scolaire, qu'elle vienne de droite ou de gauche, soulève régulièrement contre elle la majorité de l'opinion.

Je reste, avant tout, dominé par la préoccupation d'unir tous les travailleurs, pour la défense de tous leurs intérêts de classe, en assurant à tous le respect absolu de leurs croyances religieuses ou de leurs opinions philosophiques.

Mais je tiens la défense de l'école publique pour un intérêt vital de la démocratie, et c'est pourquoi j'adhère pleinement à cette conclusion d'Argus :

« Il est temps d'exiger de l'Etat une politique scolaire constructive, si l'on veut que ne périsse point l'école officielle, patrimoine de tous. »

* * *

Il y a dans l'article anonyme du *Flambeau* des idées et des faits,

Quant aux idées, tout l'article — qui semble bien n'être, au fond, qu'un brûlot anticatholique — se ramène à un sophisme qui a nom : pétition de principe, c'est-à-dire, d'après Littré, « supposer comme certain ce qui ne l'est pas et ce qui a besoin de preuve. »

Quant aux faits, notre collaborateur et ami, le vicomte Charles du Bus de Warnaffe, parfaitement documenté en matière d'enseignement primaire, établi, en tête du présent numéro, qu'*Argus* cache un fantaisiste de haut vol capable de se tromper de près de 50 % dans son calcul des subsides à l'enseignement primaire libre!

Voici le tableau qu'*Argus* donne au début de son étude :

Subsides à l'enseignement libre en 1930 :

Enseignement primaire	395,813,000
Enseignement normal primaire	14,800,000
Autres dépenses, Ministère des Sciences et des Arts.	28,800,000
Enseignement agricole	7,905,000
Enseignement technique (industriel, professionnel, artistique et ménager)	55,600,000
Ecoles d'infirmières	100,000
Subsides du Ministère des Colonies	6,000,000
Subsides du Ministère de la Justice	17,000,000

Total : 525,718,000

Et le dit *Argus* affirme tranquillement que « ces chiffres sont extraits des budgets pour l'exercice 1930. Ils sont calculés avec exactitude (*sic*) en ce qui concerne l'enseignement primaire, l'enseignement normal, l'enseignement supérieur et l'enseignement technique; avec approximation pour les autres enseignements... »...!

« Avec exactitude »! On pense au mot de Voltaire...

Argus reçoit aujourd'hui une première et dure réplique. Nous lui offrons loyalement de répondre, dans nos colonnes, à l'argumentation du vicomte Ch. du Bus de Warnaffe. Nous n'y mettons qu'une condition : la levée du masque...

* * *

Mais c'est surtout aux idées d'Argus que nous voulons nous en prendre, ici, aujourd'hui; au sophisme fondamental qui vicie toute son étude et n'en fait guère plus qu'un libelle.

La pétition de principe d'Argus qui forme la trame même de son exposé, la voici :

L'enseignement officiel, ou plus exactement l'enseignement d'Etat, est l'idéal, l'enseignement libre est une nuisance. L'existence même du second constitue une concurrence au premier, concurrence que l'Etat, dans la mesure de ses moyens, devrait rendre impossible, non seulement en ne subsidiant pas l'enseignement libre concurrent, mais encore en lui faisant une concurrence directe mortelle.

Pour Argus, seul l'Etat enseigne bien. Donc, l'idéal à poursuivre, c'est le monopole d'Etat.

« Nous assistons — écrit-il, en conclusion de statistiques données par lui, mais bien sujettes à caution — à une régression de l'enseignement officiel au degré primaire, le plus important dans une démocratie puisqu'il assure l'instruction, l'éducation des classes populaires ».

Donc, d'après Argus, l'enseignement libre n'assure ni l'instruction, ni l'éducation des classes populaires. Pourquoi? Aucune preuve. Sophisme patent. Pétition de principe évidente.

Les adversaires de l'école libre le sont uniquement par anticatholicisme. Ils rêvent de déchristianiser complètement la Belgique. Le grand obstacle c'est l'école : sus à l'école confessionnelle!

* * *

La question n'est pas de savoir si, en Belgique, l'enseignement libre a plus ou moins d'élèves que l'enseignement officiel, si l'un progresse et si l'autre régresse, mais la seule question qui importe est la suivante : où en est l'enseignement en Belgique?

L'idéal serait, d'après les intentions de nos Constituants et l'esprit de notre Constitution, que l'enseignement libre pourvût à toutes les nécessités de l'enseignement en Belgique et que l'Etat ne fût pas maître d'école, mais seulement l'autorité qui encourage et, au besoin, complète l'initiative privée. Et ceci n'est pas une pétition de principe, mais une thèse de droit public belge qui se démontre rigoureusement.

Mais il y a un enseignement officiel. D'autre part, l'enseignement libre est presque exclusivement un enseignement catholique. Questions de fait. Les catholiques ont consenti des sacrifices immenses en hommes et en argent pour conserver à leurs enfants le trésor de la foi. Ce faisant, ils ont évité à l'ensemble des contribuables des charges très lourdes, car s'il fallait, demain, étatiser l'enseignement libre et remplacer les milliers de prêtres et de religieux qui se dévouent à vivre pauvres, très pauvres, par amour des âmes, il en faudrait de nouveaux impôts!

Pourquoi, d'ailleurs, les catholiques sont-ils quasi seuls à « réaliser » la liberté d'enseignement? Serait-ce, par hasard, que l'esprit de sacrifice et le dévouement pratique ne fleuriraient abondamment que chez nous? Pourquoi l'enseignement professionnel est-il « presque tout entier aux mains de congréganistes largement subsidiés », comme écrit M. Vandervelde, alors que l'Etat accorde ces subsides à quiconque organise un enseignement technique conformément à la loi? Pourquoi le Parti Ouvrier Belge — le parti de la classe ouvrière! — se laisse-t-il battre honteusement sur ce terrain.

Il n'y a qu'une réponse : c'est qu'on trouve chez nous plus de renoncement réel, plus d'amour vrai pour l'âme des jeunes ouvriers. Et si nous nous en félicitons, si nous nous en glorifions même, nous souhaitons aussi voir libéraux et socialistes se dépenser avec une ardeur égale au bien du prochain.

* * *

Considérer donc, comme le font Argus et le citoyen Vandervelde, que tout ce que l'on fait pour l'enseignement libre nuit à l'enseignement officiel, à ces écoles publiques qui sont les écoles de tout le monde, c'est identifier arbitrairement la cause de l'enseignement public et celle de l'enseignement tout court.

« Ecoles de tout le monde », encore une de ces formules vagues et trompeuses! Ecoles payées par tout le monde, oui; écoles pour tout le monde, non, car, quand ces écoles publiques ne sont pas catholiques, les catholiques ne peuvent, normalement, y envoyer leurs enfants.

Les écoles privées, elles, sont taxées par M. Vandervelde, d'écoles d'église, d'écoles de parti, d'écoles de combat, ce qui revient à reprocher aux écoles catholiques de former des catholiques!

Les causes de la prétendue régression de l'enseignement public seraient, d'abord, l'énormité des subsides. On lira plus loin la façon péremptoire dont Ch. du Bus de Warnaffe fait justice de cette allégation. Les subsides devraient être plus élevés pour que soient saufs les sains principes de la Justice distributive. Trop de pouvoirs publics pratiquent encore le plus étroit sectarisme. Et Bruxelles donne le mauvais exemple. Bruxelles, où libéraux et socialistes s'allient pour pratiquer la politique qu'Argus voudrait voir suivre partout.

Deuxième cause : les ressources en hommes et en argent dont l'enseignement confessionnel dispose, en dehors de l'intervention de l'Etat.

Ressources en hommes : Argus et le citoyen Vandervelde devraient rendre hommage aux milliers et milliers de compatriotes (prêtres, religieux et religieuses) qui se dévouent et sacrifient toute une vie à former des âmes chrétiennes. Ils devraient se féliciter de l'économie de centaines de millions que ce dévouement désintéressé fait faire à la communauté belge...

Ressources en argent : c'est l'immortel honneur des catholiques belges d'avoir créé et d'entretenir le plus bel ensemble d'établissements d'instruction de toutes espèces qu'il y ait au monde.

* * *

« Mais je tiens la défense de l'école publique pour un intérêt vital de la démocratie, et c'est pourquoi j'adhère pleinement à cette conclusion d'Argus :

« Il est temps d'exiger de l'Etat une politique scolaire constructive, si l'on veut que ne périsse point l'école officielle, patrimoine de tous. »

Toujours le règne du sophisme! Pourquoi l'école publique est-elle d'intérêt vital dans une démocratie? L'école privée libre ne présente-t-elle pas le même intérêt?

Va pour la défense de l'enseignement public, à la condition de comprendre, par là, la défense de sa qualité. Quant à sa quantité, il en faut — dans le cas belge, dans les traditions belges, en vertu des génératrices belges — tout juste assez, non pas pour concurrencer l'enseignement libre, mais pour suppléer là où il s'avère insuffisant.

Libelle, disions-nous. Les pages d'Argus, modérées dans la forme, ont tout l'air d'une offensive maçonnique contre l'enseignement catholique. Aux défenseurs de celui-ci à dénoncer les erreurs de fait et à obliger Argus et ses pareils à démasquer leurs batteries. Voyons, Argus, qu'avez-vous contre un enseignement libre qui satisfait à ce point les chefs de famille que cinq sixièmes des jeunes Belges qui font leurs humanités classiques, les font dans des collèges catholiques?

* * *

Le comte Kokovtsov, ancien président du Conseil de Russie, ancien ministre des Finances, va publier un livre : *Le Bolchevisme à l'œuvre*, pour lequel M. Raymond Poincaré a écrit une préface dont nous détachons cette conclusion :

Puisse ce livre dessiller tôt ou tard les yeux des compatriotes de

M. Kokotzof! Puisse-t-il, en attendant, révéler à l'humanité trop indifférente les tristesses et les périls de la réalité!

Jusqu'ici, hélas! il est pénible de constater qu'au lieu de s'unir pour écarter le danger commun, les nations demeurent profondément divisées, sans paraître se soucier du vaste complot ourdi contre leur tranquillité. Il est plus douloureux encore et plus étrange de voir certaines d'entre elles chercher à se procurer en Russie les moyens d'atteindre plus vite des fins égoïstes. Un tel aveuglement est inexplicable. Comment des Etats jaloux de leur indépendance peuvent-ils s'imaginer qu'après avoir commis de pareilles imprudences, ils ne sombreront pas, avec le reste du monde, dans l'abîme qu'ils auront contribué à creuser?

Le dumping que les Soviets ont institué sur tous les marchés du monde n'épargnera personne. L'Union soviétique ne dissimule aucunement qu'elle se propose d'introduire indistinctement chez tous les autres peuples, grâce à un malaise économique grandissant, des discordes qui les mettront dans l'impossibilité de se protéger contre le péril dont ils sont tous menacés. Il n'est que temps d'établir entre eux une solidarité clairvoyante et active; il n'est que temps d'organiser contre une barbarie agressive la défense pacifique de la civilisation.

D'avoir laissé le bolchevisme s'établir à Moscou, restera une des plus grandes fautes du monde civilisé. L'hégémonie prussienne, le communisme russe, les deux grands crimes de l'Europe, commis par ceux qui, au lendemain de la guerre, présidèrent aux destinées des peuples...

« Etablir une solidarité clairvoyante et active », organiser « la défense pacifique de la civilisation », de beaux mots, mais qui ne sont que des mots.

Aujourd'hui un « ingénieur belge », hier un financier anglo-saxon, demain un industriel allemand, vous expliquent que le plan quinquennal réussira et qu'il faut en tirer profit. Que si vous manquez l'occasion, le voisin, lui, ne la ratera pas...

Nous avons parlé, l'autre semaine, du livre de Pierre Dominique, *Oui, mais Moscou...* Ce qu'écrivit M. Poincaré se trouve singulièrement éclairé par les conclusions de M. Dominique :

Une économie socialiste, première construction des Soviets.
Seconde construction : i s ont organisé un fédéralisme.
Troisième : ils ont mis debout les Soviets et l'esprit de parti, l'organisation même de parti, i s ont bouché le trou par en haut.

Répetons-le cependant. Deux économies socialiste et capitaliste peuvent-elles vivre côte à côte? Lénine a dit non et les chiffres lui donnent raison.

Un fédéralisme qui, pratiquement, absorbe les nationalismes et donc les nie, peut-il vivre d'accord avec eux? Une dictature de parti d'accord avec des démocraties? Là aussi, la raison dit non.

Trois composantes. Trois distinctions. Trois oppositions.
Alors?

Première hypothèse. — On peut faire la guerre aux Soviets et détruire par la force leur économie, leur fédéralisme et le Parti, soit en rétablissant l'Empire russe d'autrefois, soit en créant une vaste démocratie unitaire, soit en rompant l'Union et en libérant l'Ukraine, Géorgie et le reste.

Seconde hypothèse. — Les Soviets eux-mêmes peuvent faire la guerre et tenter d'imposer leur triple donnée : à savoir, une économie socialiste, un fédéralisme qui accepterait alors dans son sein toutes les nations d'Europe quitte à changer de capitale, une dictature de parti.

Troisième hypothèse. — On peut bloquer les Soviets : Dans l'espoir de les briser, de les amener à composition (retour à la première hypothèse).

Dans le simple espoir de les emmurer, de les retrancher du monde, et, en tout cas, d'empêcher tout apostolat de leur part. C'est la politique des fils de fer barbelés.

Quatrième hypothèse. — On peut concevoir une lente évolution des démocraties occidentales vers le système des Soviets. Ces démocraties se socialiseraient peu à peu, réaliseraient la fédération entre Européens, les Parlements abdiquant au profit soit d'une dictature personnelle, soit d'une dictature de parti.

Cinquième hypothèse. — On peut concevoir, au contraire, une évolution inverse de la part des Soviets. L'Union se centraliserait peu à peu, autant dire qu'elle russifierait à force, ou bien elle se diviserait en six Nations, ou encore elle se fonderait dans la fédération européenne ou dans la Société des Nations, tous mouvements qui reviennent au même; d'autre part, les Soviets deviendraient une démocratie, en troisième lieu d'esprit bourgeois, chez eux, renaîtraient de ses cendres.

La première hypothèse fut suivie de 1918 à 1921. Elle est abandonnée. La seconde l'est depuis 1920 (paix de Riga).

La troisième tend à l'être aujourd'hui. Et peut-être le procès des Industriels doublé de la campagne contre le pseudo-dumping marque-t-il le point final de la politique des fils de fer barbelés.

Pour les deux dernières hypothèses, il faut noter que l'Occident se socialise

peu à peu, s'oriente vers l'idée fédérale, tandis que la démocratie paraît devoir un peu partout succomber soit devant la dictature personnelle (les exemples abondent) soit devant la dictature de parti.

Au contraire, si les Soviets ne s'embourgeoisent pas absolument, on ne peut nier qu'ils aient abandonné le pur communisme; par ailleurs, leurs composantes nationales se précisent, se nationalisent chaque jour un peu plus; enfin, en donnant l'instruction à chacun, le pouvoir soviétique diminue chaque jour un peu plus la valeur du Parti pour augmenter celle de la Masse et tend vers une espèce de démocratie, d'ailleurs pourvue d'une élite et soumise à sa direction.

Ainsi, sur les trois points essentiels, les deux systèmes se portent à la rencontre l'un de l'autre.

Déjà, ils sont assez apparentés pour qu'il n'y ait pas heurts trop violents, encore qu'ils continuent de s'anathématiser réciproquement et même de s'empoigner par instants, à main nue d'ailleurs.

On peut croire que, d'ici peu, ils se supporteront.

En attendant peut-être que de se retrouver sensiblement sur la même ligne.

Seulement, ce jour-là, il est vraisemblable qu'en Occident, l'économie capitaliste sera morte ou que du moins il n'en restera plus que l'apparence.

Que le nationalisme aura disparu (je ne dis pas les nations).
Que la démocratie parlementaire, telle que nous la connaissons, aura laissé le champ libre à une autre forme de gouvernement.

Qu'importe après cela que les Soviets réalisent le plan quinquennal en quatre, cinq, six ou dix ans? Des usines s'élèvent par milliers, des maisons jaillissent de toutes parts. Le sol des villes est bouleversé par les travaux. Voilà le fait. De cet acharnement il restera toujours quelque chose.

Qu'importe que Staline dure ou s'effondre? La fin de Staline ne peut plus être que la fin d'un homme.

Que peut-il craindre? Qu'un général, socialiste comme lui, le renverse un jour? Possible, mais alors souvenons-nous que si le jacobin Bonaparte prit le pouvoir, pratiquement, sous des apparences impériales, il prolongea la République jusqu'en 1815, et qu'en la prolongeant il affermit ses conquêtes, sans compter qu'il répandit les principes révolutionnaires de Lisbonne à Moscou.

Un complot analogue à celui des Industriels?

Celui-là a été déconvoit; il est bien difficile qu'un autre ne le soit pas, surtout maintenant que le Parti est alerté.

Un soulèvement paysan?

Il y en a eu des centaines sous l'ancien régime et certains sont célèbres; aucun n'a réussi. Les Soviets ont en mains une armée et si l'on nous fait remarquer qu'elle est composée, elle aussi, de paysans, nous répondrons que sous l'ancien régime il en était de même.

Une révolte nationale?

Une seule nationalité peut causer des ennuis au pouvoir central, c'est la nationalité ukrainienne. Mais elle garde très vif le souvenir du débarquement des Alliés et de leurs erreurs politiques quand ils marchèrent à fond pour les volontaires de Dénikine contre les Ukrainiens. Et puis les Ukrainiens se souviennent aussi de 1920 sans compter que la question ukrainienne se pose en Pologne d'une façon aiguë et peut dresser l'Ukraine soviétique bien plutôt contre Varsovie que contre Moscou.

Alors?

La question d'argent?

Elle peut être grave bien que la Révolution française ne soit pas morte de cela, que le relèvement de l'Allemagne après la crise de 1923 ait été singulièrement prompt. D'ailleurs n'oublions pas que les Soviets ne disposent pas d'un simple budget, mais du revenu tout entier de trente-six Nations maîtresses d'un sol riche, et dont l'étendue défie l'imagination.

Au surplus, comme dit la fable de Kryloff, la Terre repose sur trois esturgeons. Les Soviets aussi. Nous les connaissons : c'est la dureté d'un pouvoir qui se veut de fer, l'inertie des peuples de l'Union, ce limon facile à pétrir, et l'anarchie de l'Europe.

Trois appuis inébranlables.

L'anarchie de l'Europe !

Si le Christ est Dieu, en s'éloignant de Lui, en Le reniant un peu plus chaque jour, l'Occident a renoncé à ce qui l'avait pétri et unifié. L'ordre chrétien se désagrègeant lentement, l'anarchie gagnait tout ce que perdait l'unité chrétienne.

Si les pronostics de M. Dominique devaient se réaliser, la décomposition européenne se verrait activée par le ferment bolchevique qui ne ferait pas seulement œuvre anticapitaliste, mais anti-humaine.

L'Europe réagira-t-elle avant qu'il soit trop tard?...

Et voilà pourquoi le fascisme italien est d'importance capitale pour l'avenir de la civilisation.

Les journaux ont publié cette semaine l'information suivante :

« Montréal : Le Parlement de la province de Québec a refusé, par 47 voix contre 21, d'accorder le droit de vote aux femmes. »
Bravo! Et vive le Canada français!

Commentant la mort de M^{me} Bessarabo — condamnée, en 1929, à vingt ans de travaux forcés pour avoir tué son mari et expédié

son cadavre dans une malle — morte « dans les bras d'une sœur de charité », M. Paul Bourget écrit dans *Figaro* :

Et voici qu'une fois de plus l'émuante page de mon maître Taine, consacrée à l'Eglise, m'est revenue à la mémoire, sur ce bienfait du « vieux Evangile » sur « l'apport de pudeur, de douceur et d'humanité qu'il introduit dans nos sociétés modernes ». La robe de bure de cette consolatrice priant au chevet de cette mourante, et l'apaisement de celle-ci, c'est tout le symbole de la suprême bienfaisance reconnue par Taine, ce déterministe peu suspect de mysticisme, mais il s'inclinait devant le fait religieux, tandis que nos laïcs d'aujourd'hui ont pris comme mot d'ordre sa destruction. C'est à eux aussi que je n'ai pu me retenir de penser à l'occasion de ce fait divers. Certes, ils se défendent d'être intolérants et ils donneraient, sans doute, comme preuve de leur libéralisme, la présence de cette sœur de charité dans cette maison centrale, mais depuis qu'a été prononcé par un tribun sans scrupules l'abominable parole : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi », tout leur effort, n'a-t-il pas consisté à tarir les sources qui diffusent l'esprit chrétien dans le corps social? Ils ont ainsi légitimé contre les congrégations, pour rendre leur existence plus difficile. Ils ont légitimé contre l'éducation religieuse dans les établissements primaires avec le dessein d'empêcher que l'enfant ne reçoive cette première imprégnation qui prolonge dans l'âge mûr l'influence du catéchisme. Soyez assurés que la passion de ces sectaires à défendre l'Ecole Unique n'a pas d'autre but. Hélas! quelle force génératrice de dévouement prétendent-ils instaurer à la place de cet « organe spirituel », je cite encore Taine, « seul capable de soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés ». Je les entends me parler de la Raison, comme si le dernier mot de toutes les discussions philosophiques et scientifiques n'était pas le doute, et comment tirer du doute la discipline nécessaire à l'ordre social d'abord, puis à la valeur personnelle? Ah! respectons et défendons cette Foi qui permet à une grande coupable, comme celle dont la fin édifiante sert de prétexte à cette note, de s'en aller pardonnée, et à son humble assistante d'aider à ce départ dans l'espérance.

Ces lignes de M. Paul Bourget nous incitent à rappeler toute cette page de Taine, dont le cardinal Mercier disait, en 1909, au Congrès de Malines, « qu'on ne se lasse pas de l'admirer » :

Aujourd'hui, après dix-huit siècles, le christianisme opère, comme autrefois dans les artisans de la Galilée, de façon à substituer à l'amour de soi l'amour des autres; il est encore, pour 400 millions de créatures humaines, l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés, pour le conduire, à travers la patience, la résignation et l'espérance, jusqu'à la sérénité, pour l'emporter par delà la tempérance, la pureté et la bonté, jusqu'au dévouement et au sacrifice. Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défailent ou qu'on les casse, les mœurs publiques et privées se dégradent. En Italie, pendant la Renaissance, en Angleterre sous la Restauration, en France sous la Convention et le Directoire, on a vu l'homme se faire païen comme au premier siècle; du même coup, il se trouvait tel qu'au temps d'Auguste et de Tibère, c'est-à-dire voluptueux et dur; il abusait des autres et de lui-même; l'égoïsme brutal ou calculateur avait repris l'ascendant; la cruauté et la sensualité s'étaient, la société devenant un coupe-gorge et un mauvais lieu. Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut évaluer l'apport du christianisme dans nos sociétés modernes, ce qu'il y introduit de pudeur, de douceur et d'humanité, ce qu'il y maintient d'honnêteté, de bonne foi et de justice. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal, militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service.

Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente natale, pour enrayer le glissement insensible par lequel incessamment et de tout son poids originel notre race rétrograde vers ses bas-fonds; et le vieux Evangile, quelle que soit son enveloppe présente, est encore aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social.

Ces ailes, Moscou s'est juré de les briser pour de bon. Ces ailes, Argus voudrait bien les couper en Belgique. Moscou professe ouvertement sa haine du Christ. Argus cache son jeu comme il cache son visage. Les deux transformeraient l'Europe en coupe-gorge et en mauvais lieu, si on les laissait faire.

* * *

Le conflit à propos des œuvres sociales se trouvant soumis à l'examen d'une commission créée au sein de l'Union catholique, nous nous abstenons de tout commentaire jusqu'à la fin des négociations. Ce sont, hélas! des préoccupations politiques, des soucis électoraux, qui s'affrontent. La démocratie politique nuit

en l'occurrence, à la démocratie sociale. Nous y reviendrons quand seront connues les conclusions de la commission.

Mais nous voulons signaler, dès aujourd'hui, des considérations fort justes de M. Paul Tschoffen (*Revue belge* du 1^{er} avril) :

Il faut souhaiter, pour le bien du pays, que la paix entre les catholiques, un instant compromise, se rétablisse et se raffermisse.

Des divergences de vues séparent les grandes associations représentatives des diverses tendances, et préoccupées des divers intérêts qui se partagent les catholiques.

Ces divergences, inévitables dans un parti qui ne pratique pas la politique du corporatisme ne nuisent pas à sa cohésion si elles finissent par se résoudre dans l'intérêt général.

Le parti catholique les a toujours connues; seul un parti de classe peut y échapper; mais un parti qui a toujours prétendu garder un caractère national et grouper des adhérents appartenant à toutes les classes sociales doit s'y résigner, sinon s'en féliciter.

C'est à ce prix qu'il conserve son caractère d'universalité et qu'il est à même de rendre à la nation le service qu'on attend de lui, en harmonisant des tendances et en conciliant des exigences divergentes.

Il serait puéril de soutenir que les solutions proposées, par les Travailliers Chrétiens sont toujours les meilleures et, sans doute, ne sont-ils pas assez dépourvus de sagesse politique pour prétendre à cette illusoire infaillibilité politique.

Ils ont commis des erreurs; ils en commettront encore. Mais leurs organisations puissantes, solides et qui, chaque année, gagnent en discipline, sont indispensables à la vie politique nationale. Qu'elles disparaissent et tous les travailleurs manuels seraient soumis à l'obédience socialiste.

Du même coup, on verrait se dresser, comme deux partis adverses, contre la bourgeoisie catholique et libérale, la classe ouvrière socialiste. Rien ne serait plus néfaste.

Or, il faut bien reconnaître que la division des forces ouvrières non socialistes équivaudrait à leur ruine.

Aussi la Ligue des Travailliers Chrétiens occupe-t-elle une forte position lorsque, sans prétendre exiger un monopole, elle demande, en se plaçant sur le terrain des faits, que les catholiques reconnaissent qu'elle groupe, la presque totalité des ouvriers chrétiens et renonce à opposer aux œuvres qu'elle patronne des œuvres isolées du mouvement général.

* * *

M. Caillaux a prononcé au Sénat français un discours joliment réactionnaire!

Citons le *Temps* :

M. Caillaux a donc fait devant le Sénat le procès de l'Etat et du monde modernes : l'Etat livré à la féodalité des syndicats et des groupements, dépossédé de son autorité par ceux-là mêmes qui devraient le servir, contraint à faire vivre tout un peuple atteint de « rentomanie »; le monde victime d'un « dévergondage de la production et d'un appauvrissement de la consommation » qui réduisent à la portion congrue une Europe divisée contre elle-même, coupée en pièces et en morceaux par des frontières fantaisistes, menacée dans son économie par l'impérialisme révolutionnaire des communistes.

Le tableau n'est pas flatteur, mais il est exact.

M. Caillaux a terminé en appelant « un Etat fort »! « Que l'on ne vienne pas me dire que les Etats forts appartiennent au passé. Rien de plus faux! Les principes sont toujours les mêmes et une démocratie, plus que toute autre forme de gouvernement, a besoin du principe d'autorité, qui, selon Ferrero, est la clef de voûte de toutes les civilisations. »

Très bien! Ma's est-il possible qu'une démocratie politique — tout le monde décidant également de tout — puisse former un Etat fort? Nous ne le pensons pas. Nous sommes, au contraire, convaincu que la démocratie politique dissout fatalement l'Etat et dégénère non moins fatalement en ploutocratie.

A propos d'Argus

Enseignement libre et enseignement officiel

Vous connaissez la légende, n'est-ce pas ?

Argus, prince argien gratifié de cent yeux, fut chargé par Junon de la garde d'Io, changée en génisse. Ce prince conservait toujours ouverts cinquante de ses yeux, braqués sur Io. Mais il advint qu'un jour Mercure, au son de sa flûte, l'endormit complètement et lui coupa la tête.

Argus II, qui vient de signer dans *le Flambeau* un article sur l'enseignement en Belgique, doit avoir, lui aussi, cent yeux au moins par moments pour voir dans le sujet qu'il traite toutes les terrifiantes choses qu'il y découvre. Comme l'autre, il est chargé — ou s'est chargé — de la garde, non d'une vache, mais de l'enseignement officiel, d'ailleurs vache-à-lait pour certains. Seulement, la vigilance d'Argus à l'égard d'Io ne l'empêche pas de tourner la moitié de ses regards (il en a tant !) sur l'enseignement libre, autre vache qui a l'audace de pâturer sur les pelouses qu'Io revendique.

Veillez bien, Argus, et puisse Mercure ne point s'aventurer dans vos pâtis pour tuer l'enseignement officiel en vous décapitant !

* * *

L'enseignement officiel a-t-il d'ailleurs encore besoin d'être tué ? Il se meurt, d'après Argus, et si l'Etat veut intervenir efficacement pour empêcher son trépas, il est moins cinq.

Toutefois, tranquillisons-nous. Au fond des alarmes d'Argus et de ses semblables, il y a bien moins le déclin de l'enseignement officiel que les progrès de l'enseignement libre. Et comme, suivant Argus, par un inquiétant jeu de bascule les hauteurs auxquelles s'élève l'enseignement libre donnent l'exacte mesure des profondeurs où s'abîme l'enseignement officiel, il est temps de faire reprendre un peu d'altitude à celui-ci, en rognant les ailes de celui-là.

Tout cela est fort intéressant. Examinons-le de près.

Et pour nous dispenser de chercher un ordre en cette matière, suivons Argus dans ses affirmations, chiffres, développements et commentaires.

Première constatation : l'enseignement libre (primaire, normal, moyen, supérieur, agricole et technique) coûta plus d'un demi-milliard à l'Etat en 1930. C'est-à-dire que l'Etat décaissa de ce chef plus qu'il n'encaissa au titre de la contribution foncière — alors qu'il s'agit d'un enseignement concurrent du sien !

Les calculs d'Argus — comme son étude du reste — se rapportent aux divers enseignements et à tous les degrés. Nous nous bornons délibérément ici à ne discuter le problème qu'en ce qui concerne l'enseignement *primaire*.

* * *

Dans les dépenses d'enseignement à charge de l'Etat, sur le gros demi-milliard en question, l'enseignement primaire libre, dit Argus, intervient pour 395,813,000 francs.

Avant tout, il est impossible d'admettre ce chiffre, qui est d'loin trop élevé.

En effet, les subsides payés par l'Etat en matière d'enseignement primaire se traduisent par l'allocation du traitement légal aux instituteurs (officiels et libres). Or, le nombre des instituteurs libres est inférieur à celui des instituteurs officiels, et parmi eux nombreux sont les religieux et religieuses qui touchent seulement la moitié du traitement légal (1). Dans ces conditions, et logiquement, il est inadmissible que le traitement des instituteurs libres représente plus de la moitié de l'ensemble du traitement légal de tout le personnel enseignant primaire.

En fait, voici des données précises et... officielles.

Au 31 décembre 1927, il y avait 5,073 écoles primaires communales et 3,277 écoles primaires libres. L'enseignement officiel avait 419,210 élèves, l'enseignement libre, 384,410. Le personnel enseignant primaire se chiffrait par 16,945 membres dans l'enseignement officiel, et 13,603 dans l'enseignement libre.

En 1930 (réponse de M. le Ministre des Sciences et des Arts à M. le député Winandy en juillet 1930), il y avait 420,109 enfants dans les écoles officielles, et 391,018 enfants dans les écoles libres. Et l'Etat payait 350,562,682 francs pour les écoles communales et 213,398,183 francs pour les écoles libres (2). La réponse précisait même qu'un élève de l'école officielle coûtait 834 francs à l'Etat, et celui de l'école libre, en moyenne, 562 francs.

Ce chiffre de 213 millions nous met loin des 395 millions péchés par Argus je ne sais où. Simple petite réduction de 182 millions (une paille) qui fausse évidemment un peu la suite des puissants calculs dudit Argus, lequel ne s'embarrasse pas pour si peu. Les chiffres sont si complaisants, et le public est si crédule !

Au fond, quel est le reproche qu'abrite Argus derrière cet impressionnant total de près de 400 millions, qui fait déjà beaucoup moins épouvantable figure lorsqu'il est dégonflé d'environ 50 % ?

(1) Le rapport sur la situation de l'instruction primaire en Belgique, publié en 1929 (vingt-septième période triennale : 1921-1922 et 1923), et qui est le dernier rapport paru, à notre connaissance, donne à cet égard les chiffres suivants pour 1923 :

Nombre d'instituteurs titulaires de classes (à l'exclusion des directeurs et directrices d'écoles, et maîtres spéciaux) :

Ecoles communales : instituteurs et institutrices laïques : 14,014
Ecoles libres : nombre total d'instituteurs et institutrices : 12,120

Sur ce nombre :

laïques : 5,926

religieux : 6,194

On voit donc que le personnel enseignant des écoles libres est numériquement inférieur à celui de l'enseignement primaire officiel, — et que plus de la moitié de ce personnel est religieux (1/2 traitement).

(2) D'après le même rapport triennal, le montant des traitements payés par l'Etat au personnel enseignant des écoles primaires était :

En 1922 : personnel officiel : 115,908,176.18 fr.

personnel libre : 66,201,730.17 fr.

En 1923 : personnel officiel : 120,156,769.20 fr.

personnel libre : 69,224,868.37 fr.

De ces chiffres résulte une fois de plus que la part payée par l'Etat à l'enseignement libre est de très loin inférieure à celle qu'il alloue à l'enseignement officiel, et cela pour les raisons développées plus haut.

On se demande encore où Argus a été chercher ce chiffre de 395 millions payés par l'Etat à l'enseignement primaire libre en 1930 alors que la part proportionnelle des deux catégories d'enseignement reste pratiquement inchangée depuis 1920.

Ce qu'Argus reproche aux instituteurs primaires libres — dont les besoins et la mission sont identiques à ceux de leurs collègues de l'enseignement officiel, — c'est de toucher de l'Etat la même chose qu'eux; c'est d'être traités avec équité.

Mais ce qu'Argus ne dit pas, c'est que le traitement légal, payé par l'Etat, ne constitue qu'une partie du traitement des instituteurs; que ce traitement, *légal sans être vital*, est insuffisant pour permettre à son bénéficiaire de subsister, surtout dans les grands centres. Qu'à ce traitement légal s'ajoute donc un *supplément* nécessaire mais facultatif, payé non plus par l'Etat mais par la commune... lorsqu'elle le veut bien. Elle le veut lorsqu'il s'agit de l'instituteur officiel; et il arrive que le supplément communal atteigne jusqu'aux quatre-cinquièmes du traitement légal. C'est donc un pouvoir public, avec l'argent de *tous*, qui fournit le complément de traitement à l'instituteur officiel.

Le fait-il pour l'instituteur libre, surtout dans les grandes villes où l'existence est particulièrement chère? Non. L'instituteur libre n'a qu'à se débrouiller; en d'autres termes, il doit recourir aux ressources provenant de la générosité privée.

Un exemple permettra de saisir l'importance de cette première distinction faite entre les instituteurs. Bruxelles (comme Gand, Liège et toutes les autres grosses communes qui se piquent d'être « libérales ») ne paie aucun supplément de traitement aux instituteurs libres. Mais elle le paie à ses instituteurs primaires officiels; rien que de ce chef, la Ville a inscrit près de *quinze millions* à son budget pour 1931. Pareille situation se réédite à des centaines d'exemplaires dans le pays. Et l'on ose parler d'un enseignement primaire libre privilégié!

Ce n'est pas tout. Puisque nous en sommes à parler de ce fameux « privilège » de l'enseignement primaire libre, voyons par quoi il se traduit en termes de subsides.

Conformément à la loi organique de l'enseignement primaire (1919), si l'Etat intervient — dans la mesure que j'ai rappelée — dans le paiement du traitement des instituteurs, la province intervient dans les frais de fournitures classiques pour les élèves de toutes les écoles primaires, tant libres qu'officielles. Mais elle intervient à concurrence de 5 francs pour les garçons, et de 8 francs pour les filles. En pratique, le montant des fournitures classiques s'élève en moyenne à plus de 25 francs. Qui paie la différence? Pour les écoles officielles, la commune (à concurrence de plus de 300,000 fr. pour Bruxelles en 1931). Pour les écoles libres? Sauf exception, la charité catholique. Où est le privilège?

Mais il y a davantage. La construction des bâtiments scolaires, leur entretien, le chauffage et l'éclairage des locaux, la consommation d'eau, les contributions, l'entretien du matériel didactique. Qui paie tout cela pour les écoles officielles? La commune, c'est-à-dire tout le monde. Et pour les écoles libres? La charité catholique.

Lorsqu'Argus s'indigne de constater qu'à côté des « palais magnifiques des congrégations » on voit dans trop de communes des taudis qui s'intitulent fièrement « école primaire communale », il omet de dire trois choses.

La première, c'est que ces fameux « palais magnifiques des congrégations », ne lui ont pas coûté un sou, ni à lui ni à aucun contribuable belge, et qu'au contraire ils sont l'occasion, pour l'Etat, de percevoir de « magnifiques » contributions dont il profite.

La seconde chose qu'Argus oublie de dire, c'est que la situation inverse se présente tout aussi bien et plus souvent, et qu'il est fréquent de voir de somptueux locaux scolaires officiels (payés par tout le monde, et donc par moi), en face de pauvres bâtiments d'institutions libres.

Enfin, il oublie de dire les charges écrasantes qui incomberaient aux pouvoirs publics le jour où l'enseignement primaire libre

n'existerait plus, et où le fardeau intégral des frais d'enseignement retomberait sur la collectivité. L'exemple de Bruxelles, ici encore, est éloquent. En 1931, l'enseignement primaire officiel de la capitale, à l'ordinaire seulement, coûtera environ 26 millions. Cela représente une dépense annuelle de près de 2,000 francs par élève. A ce taux, si les sept mille enfants des écoles libres de Bruxelles devaient être instruits aux frais de la Ville, le contribuable de la capitale verrait le budget grevé de 14 millions supplémentaires. Et pour le reste du pays!

Voilà ce qu'Argus a bien soin de laisser dans l'ombre, tout en se permettant une gymnastique facile en soulignant que toute la contribution foncière du pays ne suffit pas à subventionner (lui écrit : subsidier) l'enseignement libre. Et après? Si je disais, moi, que le montant des 90 centimes additionnels à l'impôt foncier pour tout Bruxelles ne suffisent pas cette année, à payer les frais ordinaires de l'enseignement officiel de la capitale, je n'aurais vraiment pas l'impression d'avoir découvert quelque chose de renversant. Mais j'estimerais, au contraire, signaler un fait digne de réflexion, en soutenant (conformément à la réalité) que si les pouvoirs publics devaient reprendre à leur charge tous les frais d'un enseignement libre hypothétiquement officialisé, ce n'est pas seulement l'équivalent de la contribution foncière du pays qu'ils y consacraient, mais bien en outre celle de tout l'impôt personnel complémentaire, de l'impôt sur le mobilier, de la taxe sur les automobiles et les spectacles, des droits d'accise et des droits de succession.

Nous pouvons donc affirmer : 1° que l'enseignement primaire libre est loin de recevoir des pouvoirs publics la contre-partie de ce dont il décharge les finances publiques, et 2° qu'il est vraiment étrange, le « privilège » qui consiste, à mérites et droits égaux, à être traité beaucoup moins bien que son voisin d'en face.

* * *

Je dis : *voisin* en parlant de l'enseignement primaire officiel.

Argus, lui, en mentionnant l'enseignement primaire libre le qualifie de *concurrent* de celui de l'Etat.

Expliquons-nous, Argus!

A nous en tenir, puisque vous le voulez, à la notion de concurrence, voyons si l'un des deux enseignements peut être considéré comme concurrent de l'autre. Je le pense. Mais ce n'est précisément pas celui que vous croyez.

L'enseignement proclamé et voulu par la Constitution, établi en fait dès 1831, c'est l'enseignement *libre*. Nos pères avaient connu l'enseignement d'Etat sous le régime hollandais; ils n'en voulaient plus. La liberté d'enseignement est la toute première des libertés qu'ils proclamèrent, le 12 octobre 1830. Et ils envisagèrent le rôle de l'Etat comme supplétif.

Dès lors, s'il faut entendre par concurrent quiconque vient s'installer à côté de quelqu'un antérieurement établi, l'enseignement officiel est le concurrent de l'enseignement libre, et non l'inverse. L'on pourrait même ajouter que sa concurrence n'est guère loyale, puisqu'elle bénéficie d'une protection complète de l'Etat, refusée à l'enseignement libre.

Voilà la vérité, en théorie.

Mais je ne veux pas aller jusque-là en pratique, estimant qu'en matière d'enseignement il ne doit pas être question de concurrence, mais d'émulation. J'aurai l'occasion d'y revenir.

* * *

Délaissant la question des subsides qu'il tranche de haut par quelques allégations péremptoires dont j'ai donné un spécimen, Argus en arrive à l'examen d'autres avantages dont bénéficie l'enseignement primaire libre.

« Nous ne parlerons ni des programmes ni du contrôle, qui font que l'enseignement libre jouit d'un véritable privilège ».

Combien vous avez tort, Argus. Parlez, parlez au contraire. Nous aimerions vous entendre démontrer le privilège de l'enseignement primaire libre qui a le même programme que l'enseignement officiel, et se soumet au même contrôle. Vous qui êtes si loquace, Argus, lorsqu'il y a peu de choses à dire, pourquoi devenez-vous soudain muet : « Nous ne parlerons pas ! » Serait-ce qu'en l'occurrence il y a moins que rien à révéler ? Alors, je confesse que votre formule a au moins l'avantage de faire état une fois de plus de ce « privilège » auquel vous semblez tant tenir. Je concède que c'est toujours cela de gagné pour votre thèse, et ne puis vous en vouloir de la défendre par des moyens que vous jugez digne d'elle.

Y aurait-il d'autres « privilèges » encore ?

Eh oui. Dans l'enseignement officiel, les traitements des instituteurs « ne subissent aucune retenue ni obligatoire, ni volontaire, ni avouée, ni secrète au profit d'une œuvre quelconque ». Et moi, qui croyais me souvenir que l'*Etincelle*, organe de la Centrale du personnel enseignant socialiste, avait avoué le montant de la cotisation syndicale imposée à ses affiliés. Je me serai trompé, et ce qui est exact (d'après Argus) c'est que dans l'enseignement primaire libre, des « contributions sont imposées au personnel au profit d'œuvres dont celui-ci n'a même pas à connaître ».

Où cela se pratique-t-il ? Comment ? Mystère. Et si c'est vrai, où est le « privilège » ?

Ce n'est pas tout.

« L'enseignement libre restreint son choix aux porteurs de diplômes de l'enseignement libre ». C'est faux.

« Tout au moins il exclut les porteurs de diplômes officiels qui ne font pas profession de foi ». Tiens, tiens ! On ne pourrait pas admettre que dans les écoles catholiques l'instituteur fût catholique ! Ce serait la négation même de l'enseignement catholique.

« Les candidats sont recrutés par un comité privé, dont les décisions sont sans appel ». Il est regrettable, pourtant, qu'il existe une commission d'appel...

Autre grief : le Ministère des Sciences et des Arts est farci de fonctionnaires cléricaux qui mènent une « conspiration permanente » contre l'enseignement de l'Etat dont ils ont la charge. — Il faut vraiment, comme Argus, avoir cent yeux, pour rencontrer tant de fonctionnaires cléricaux dans les couloirs et bureaux du Ministère des Sciences et des Arts. La vérité est qu'ils y sont bien clairsemés. Trop nombreux encore, peut-être, au gré d'Argus. Tous nos regrets.

Où Argus a raison, c'est lorsqu'il affirme que l'organisation de l'enseignement primaire libre est beaucoup plus souple que celle de l'enseignement officiel, — ce qui fait d'ailleurs qu'en matière de méthodes notamment, l'enseignement officiel se borne très souvent à n'être que le suiveur de l'enseignement libre. Cela, Argus, ce n'est pas de la faute de l'enseignement libre. Une initiative est toujours plus rapide, en tous domaines, lorsqu'elle ne doit pas s'accrocher aux mille et un rouages d'une administration. Argus, vous avez raison.

* * *

Arrivé à ce point de son étude, Argus se demande ce que le régime de la liberté subventionnée et privilégiée (décidément il y tient !) a produit.

Dans le domaine de l'enseignement primaire, cela a abouti à des résultats déplorables. Ecoutez donc :

De 1881 à 1927 le nombre des écoles primaires libres a passé de 13 à 3,277 ; celui des instituteurs libres, de 18 à 13,603 ; celui des élèves des écoles libres de 801 à 384,410.

Tandis que pendant la même période, le nombre des écoles communales a passé de 4,713 à 5,073 seulement, celui des institu-

teurs officiels, de 8,310 à 16,945 ; celui des élèves, de 339,317 à 419,210.

Ce qu'il y a de plus effarant dans tout cela, ce sont les chiffres cités par Argus.

Il prend pour base 1881. La « loi de malheur » était votée depuis deux ans. On nous a toujours dit, et nous avons toujours cru, que les catholiques se mirent à l'œuvre dès 1879 pour créer des écoles libres en face des écoles officielles que leur conscience ne pouvait admettre. Ils en créèrent beaucoup, à telle enseigne qu'en un an, ils en avaient fondé 2,064. Le gouvernement lui-même, dès la rentrée d'octobre 1879, avoua une perte de 33 p. c. sur la population des écoles communales, situation qui ne fit que s'accroître, tant et si bien qu'à la fin de 1879, déjà, les écoles libres comprenaient les trois cinquièmes de la population scolaire du pays.

Il y a plus. Un recensement général de la population scolaire dans les écoles libres fut organisé le 15 décembre 1880. Il fut dirigé, et les résultats en furent consignés par Malou. Et il révéla ceci, que Malou développa dans une brochure qu'il publia en mars 1881 (l'année choisie par Argus comme point de départ de ses statistiques) :

Ecoles officielles : 294,356 élèves ou 39,27 p. c. ;

Ecoles libres : 455,179 élèves, ou 60,73 p. c.

Je rappelle qu'à ce moment le nombre d'écoles libres s'élevait à 2,064 et devait atteindre 3,885 en 1884.

Or, cette année 1881 est celle où Argus reconnaît à l'enseignement libre... 18 écoles (au lieu de 2,064) et 801 élèves (au lieu de 455,000).

Partant de ses bases très... personnelles, Argus en arrive à des conclusions foudroyantes, en faveur de sa thèse :

L'enseignement libre qui n'était rien en 1881 (!) a pris depuis lors un développement prodigieux « grâce aux énormes subsides ».

Que faut-il répondre à cela ?

D'abord qu'Argus doit avoir perdu ses cent yeux et être devenu complètement aveugle pour ne découvrir qu'un soupçon d'enseignement libre en 1881, alors qu'en réalité à ce moment il écrasait l'enseignement officiel de sa supériorité numérique. Que partant, tout l'échafaudage péniblement dressé par Argus croule par la base et ne mène à aucune conclusion, sauf à celle-ci qu'Argus proclame en se lamentant : c'est que l'enseignement libre est en constants progrès, tandis que l'on observe plutôt une régression de l'enseignement officiel.

Cette régression de l'enseignement officiel a-t-elle pour cause, comme le prétend Argus, l'effort tenté par l'enseignement libre gavé de subsides ? D'après les statistiques d'Argus lui-même, l'on constate que le plus beau mouvement ascensionnel de l'enseignement libre se marque de 1890 à 1919, c'est-à-dire à une époque où, pour tous subsides, l'enseignement primaire libre recevait quelques centaines de francs par classe. Alors ?

Que ce progrès de l'enseignement libre soit dû aux ressources « en argent et en hommes » dont il dispose en dehors de l'intervention de l'Etat ? Je ne dis pas non, mais c'est tout à l'honneur du dévouement et de l'esprit de sacrifice des catholiques. Ce que les catholiques font et ont fait, Argus, d'autres peuvent le faire. Je suis certain que si l'enseignement primaire officiel ne vous convenait pas, vous vous hâteriez de fonder un enseignement libre laïque suivant votre idéal. Vous participeriez ainsi, au même titre que l'enseignement libre catholique, à ces largesses faites à tout enseignement libre chez nous, et que dès lors vous trouveriez probablement beaucoup moins exagérées que vous ne les estimez actuellement.

Puisque vous ne créez pas d'enseignement primaire libre laïque, Argus, j'en conclus logiquement que l'enseignement primaire officiel vous satisfait. Mais dans ce cas, rendez-vous bien compte que vous bénéficiez d'un enseignement entièrement gratuit, payé

en grande partie par des catholiques. Et ayez la pudeur, vous qui êtes nanti, de ne pas exiger le dépouillement de ceux qui, ayant les mêmes droits que vous, sont moins bien lotis que vous. Car nous entendons bien que sous couvert de développement de l'enseignement officiel, c'est l'amointrissement de l'enseignement libre que vous visez.

Or — que vous le vouliez ou non — cet enseignement libre représente quand même quelque chose, en Belgique. Et en dehors des subsides et de la propagande, il faut admettre que la profonde et indéradicable cause de son succès, c'est la confiance qu'il inspire. S'adressant à la gauche au cours des débats de la loi de 79, le baron Kervyn prophétisa : « Une seule chose manquera à vos écoles, et c'est ce qui remplira les nôtres : la confiance des familles. » L'événement lui donna raison, et la suite ne l'a pas démenti : la fidélité des parents aux écoles libres, loin de se relâcher, augmente. C'est un fait ; il ne plaît pas à tout le monde. Mais à qui sert de se fâcher contre un fait ?

Le mieux ne serait-il pas d'accepter cette situation et de s'en accommoder ? En même temps d'assurer équitablement à l'école libre les moyens de remplir de plus en plus parfaitement son rôle ?

* * *

Argus termine son exposé par une exhortation pathétique : « Il est temps d'exiger de l'Etat une politique scolaire constructive, si l'on veut que ne périsse point l'école officielle, patrimoine de tous ».

Encore une fois, entendons-nous. Si Argus veut dire que l'école officielle est le patrimoine de tous, en ce sens qu'elle a été édiflée et qu'elle subsiste grâce à l'argent de tous, nous sommes d'accord.

Mais dans un sens plus élevé, l'école officielle n'est pas tout notre patrimoine commun. Ce qui l'est, c'est le monument complet de l'enseignement primaire belge, dont l'école officielle et l'école libre sont les colonnes.

Dès lors, comme je le disais plus haut, qu'on ne vienne pas parler de concurrence ; mais bien plutôt de collaboration et de concours. Cette co-existence des enseignements est un bienfait ; elle stimule l'un et l'autre pour leur grand profit mutuel.

En diminuer un, c'est affaiblir du même coup la structure de l'édifice. Et il y a certaine mesquinerie dans le geste de ceux qui voudraient mutiler une des deux colonnes, alors que notre effort conjugué devrait tendre au contraire à les exhausser le plus possible, pour que s'élève d'autant le fronton qu'elles supportent.

CH. DU BUS DE WARNAFFE,
Conseiller communal de Bruxelles,
Député suppléant.

A l'occasion des Fêtes de Pâques,
La REVUE CATHOLIQUE DES IDEES
ET DES FAITS ne paraîtra pas la
semaine prochaine.

Infructueux essais de rapprochement en Ethiopie au XVII^{me} siècle

La publication de documents ignorés sur l'histoire des Eglises orientales mérite toujours quelque attention, parce que d'ordinaire une leçon s'en dégage, soit qu'on y rencontre des allusions à des expériences malheureuses qu'il importe de ne pas renouveler, soit que simplement on y découvre des relations intéressantes entre ces Eglises et d'autres centres religieux.

Les deux volumes qui ont paru récemment dans la *Biblioteca Bio-Bibliographica della Terra Santa e dell'Oriente Franceseano* sur l'Ethiopie franciscaine (1), nous apportent quelques lumières nouvelles au sujet de la brutale latinisation qu'avait voulu imposer à l'Ethiopie, au XVII^e siècle, le patriarche Alfonso Mendez, en même temps qu'ils mettent à jour des documents romains déplorant cette politique désastreuse. Si les Franciscains, auxquels on confia la mission d'Ethiopie après l'échec de Mendez et de ses compagnons, se trouvèrent devant une situation politique et religieuse véritablement impossible, la cause en fut en grande partie aux maladroites de ceux qui les avaient précédés, maladroites que bon nombre d'historiens ont déplorées déjà, mais qui appartiennent à la catégorie de celles qu'on ne soulignera jamais assez.

On sait que l'Eglise d'Ethiopie, qui se rattacha dès ses origines à la circonscription d'Alexandrie, resta monophysite ainsi que sa métropole depuis le concile de Chalcédoine (470). Elle demeura séparée du reste de la catholicité pendant tout le moyen âge, qui y fut une période d'écrasement et de stagnation à cause de l'invasion musulmane. S'il y eut quelque essai d'infiltration en ce pays de la part des ordres mendiants dès le XIV^e siècle, il faut attendre l'année 1540 pour que de véritables relations s'établissent entre les Ethiopiens et les catholiques. A cette époque en effet, les Portugais, lors de leurs expéditions militaires dans la mer Rouge, y entrèrent et y firent apprécier le catholicisme tant et si bien que le roi, Lebna Dengel ou Dâvit (†1540), demanda au roi de Portugal de vouloir bien lui obtenir du Saint-Siège un patriarche qui remplacerait, pour l'Ethiopie, le patriarche d'Alexandrie. Un intrus, Bermudez, s'était arrogé des pouvoirs patriarcaux sans mandat et avait ainsi suscité des troubles, et il fallait régler au mieux cet état de choses. Le roi de Portugal étant mort presque en même temps que celui d'Ethiopie, les négociations pourtant n'en furent pas arrêtées, mais au contraire se poursuivirent entre leurs deux successeurs. Ainsi posé, le problème semblait devoir se résoudre sous la forme d'une réconciliation entre l'Eglise éthiopienne et le centre de l'unité catholique : au lieu d'un patriarche dissident, on leur donnerait un patriarche soumis au Siège de Rome, qui maintiendrait l'esprit chrétien dans ce pays, et le renforcerait si c'était nécessaire. Malheureusement, la notion d'une « réunion » de chrétiens séparés paraît avoir échappé, en partie du moins, à ceux qui furent envoyés dans ces régions, et qui s'y comportèrent comme des missionnaires en pays païens. On verra qu'il en résulta de bien tristes conséquences pour la cause de l'union.

* * *

La Compagnie de Jésus était alors dans ses premiers développements, et c'est à saint Ignace que Jean de Portugal s'adressa pour organiser le patriarcate éthiopien, le chargeant de mener cette affaire avec le concours de ses religieux. Il ne s'agissait de rien moins que d'élever un membre de la société à une dignité très haute, ce qui était contraire aux règlements du nouvel institut. Cependant, comme il ne pouvait être question d'une fonction qui dût donner honneur et loisir, mais d'une charge lourde et ingrate, Ignace consentit à la demande du roi, et les démarches

(1) TEODOSIO SOMGLI DI S. DETOLE O. F. M. *Etiopia Franceseana nei documenti dei secoli XVII e XVIII preceduti da cenni storici sulle relazioni con l'Etiopia durante i secoli XVI e XV*. I-1, 1633-1643. I-2, 1643-1681 (Biblioteca Bio-Bibliografica della Terra Santa e dell'Oriente Franceseano Ser. III, t. I.) Quaracchi, Collegio di S. Bonaventura, 1928 : 2 vol., in-4°, Cl.-IX-493 p., 1 carte. L. 100.

nécessaires furent faites à Rome. Elles aboutirent finalement. En 1555, le pape Jules III désigna comme patriarche d'Éthiopie un Portugais, le P. Nuñez Barreto de la Compagnie de Jésus, à qui il donna deux suffragants de la même Compagnie. Nuñez Barreto ne pénétra jamais dans son patriarcat; il fut découragé avant d'y être et se rendit aux Indes où il mourut. Mais il fut remplacé tout d'abord par un évêque, puis par un autre patriarche, dont la situation se maintint avec peine, au milieu de persécutions et de toute sorte de difficultés. Cela dura ainsi plus de soixante-dix ans.

A partir de 1622, la nomination du P. Alfonso Mendez, S. J., au siège patriarcal d'Éthiopie fut subitement cause de succès extraordinaires. A Rome, où l'on n'avait enregistré jusqu'alors que de maigres résultats, on était émerveillé de ces triomphes inattendus dont on apprit bientôt la nouvelle, car Mendez et son entourage avaient soin d'y envoyer d'amples informations. Des bulletins de victoire y arrivaient, relatant de sensationnels et incroyables progrès : conversions non sporadiques, comme cela arrive d'ordinaire, mais collectives, par milliers : on parlait de 130,000 convertis. Urbain VIII crut même de son devoir d'envoyer au patriarche un bref de félicitations, où il disait en termes chaleureux et éloquents, la joie que l'Église éprouvait de cette conquête : *Negotiatio Aethiopiae, quae tandiu quaevisit mercimonia inferni, facta est hoc tempore, thesaurus Ecclesiae et gaudium coeli.*

Malheureusement, la situation en vint à se gêner au bout de quelques années, lors de la mort du roi d'Éthiopie Susneyos, et l'on s'aperçut que les merveilleuses récoltes avaient été l'effet de tactiques violentes, qui en expliquaient le succès, mais devaient amener tôt ou tard un échec retentissant.

* * *

Mendez avait su gagner la faveur du Roi, qui s'était engagé dans la voie des grands moyens pour réaliser le plan du patriarche. Tous deux se rendirent coupables de mesures fort répréhensibles, qui, bien qu'assez harmonisées avec les mœurs du temps, ne se justifiaient pourtant en aucune manière. Mais si ce fut le roi qui employa la force pour violenter les consciences, on comprend que la responsabilité des événements funestes qui résultèrent de cet état de choses pèse surtout sur le patriarche, lequel exploitait les décrets royaux au lieu de s'y opposer, cherchant à en tirer le plus grand profit pour le développement des intérêts qui lui étaient confiés.

Le roi Susneyos, par des édits très sévères, avait imposé à ses sujets d'embrasser la religion catholique, et ceux qui refusaient de se soumettre étaient livrés à des traitements épouvantables. Non seulement les rebelles étaient emprisonnés et cruellement tourmentés, mais une véritable persécution se déchaina, entraînant la mort d'un nombre considérable de chrétiens.

A l'époque où la persécution battait son plein, il en mourut raconte-t-on, 4,000 par jour, et le nombre des victimes s'éleva jusqu'à 100,000 approchant ainsi celui des convertis. Lorsque, par la mort du Roi, ce régime de terreur eut pris fin, le peuple, croyant que les Pères de la Compagnie avaient persuadé au Souverain de faire mourir ceux de ses sujets qui refusaient d'embrasser la religion catholique, cria vengeance pour le sang répandu : beaucoup avaient été atteints dans leurs proches, et conquirent envers les religieux une haine farouche contre laquelle il n'y eut pas de remède. « Le peuple, écrivait le P. de Virgoletta, premier supérieur de la mission franciscaine qui suivit celle des Jésuites, ne peut souffrir les religieux, parce qu'ils ont fait mourir une infinité de gens, et il n'y a à présent aucune maison qui n'ait ou père ou mère ou frère ou parent mort, tué par l'Empereur défunt (Susneyos), lequel était catholique au point d'assassiner tous ceux qui ne se convertissaient pas. Les schismatiques disent à présent que les Jésuites ont fait cette loi... Aussi les Éthiopiens obtinrent-ils du successeur de Susneyos, Fassiladas, non seulement la cessation de ces mesures, mais, aidés des menaces d'un roi voisin, la faculté de retourner librement à leurs anciens rites et usages. Fassiladas du reste se déclara ouvertement de la communion alexandrine.

* * *

Il faut savoir, en effet, que la raison de tant d'atrocités venait en majeure partie des limites étroites où Mendez avait voulu

enserrer le christianisme des Éthiopiens. Que le patriarche s'en soit pris aux mauvaises mœurs, et ait voulu les réformer prudemment, personne ne songera à lui en faire un reproche. Mais outre cela, il avait voulu implanter en Éthiopie le catholicisme de son pays, avec sa forme liturgique latine et ses institutions occidentales, faisant table rase d'un passé chrétien de près de quinze siècles.

Héritiers d'une tradition très vénérable, les Éthiopiens avaient droit à ce que l'on respectât leurs rites et leur discipline. Au lieu de cela, Mendez substitua à l'ancienne messe éthiopienne le missel romain pur et simple, mesure d'autant plus imprudente qu'il semble bien l'avoir cachée à Rome. Il voulut imposer le célibat aux prêtres, troublant ainsi injustement la vie de tout un clergé et s'aliénant toute une population. De plus, il abolit l'antique usage de la communion sous les deux espèces, transporta au samedi le jeûne du mercredi, et aurait même changé la date de la Pâques si un décret de la Propagande n'était venu empêcher cette innovation.

Si les usages antiques avaient été respectés et si le patriarche, profitant de la faveur du souverain, s'était discrètement et loyalement adapté à l'esprit du peuple dont il avait la charge, il est vraisemblable que celui-ci, dont la simplicité devait surtout s'émouvoir de changements extérieurs, n'aurait pas eu de raison de manifester, et l'union aurait pu s'accomplir dans des circonstances pacifiques.

D'autre part, les détails qui ont été conservés sur la manière de vivre de Mendez en Éthiopie ne sont certes pas à sa louange, et n'ont pas peu contribué non plus à le rendre antipathique à la population. S'il a fait preuve de zèle à conquérir et d'énergie à combattre, il fut moins prompt à pratiquer le détachement et la pauvreté évangélique. La maison patriarcale vivait dans un luxe inouï; le patriarche à lui seul possédait trois cents serviteurs, et employait au faste de sa cour des revenus immenses que lui servait Susneyos. C'est au point qu'on s'est demandé si ce n'était pas plutôt l'amour des richesses que le bien des âmes qui le poussait à l'amitié du souverain.

* * *

La réaction éthiopienne fut terrible. Une contre-persécution fut déclenchée contre les religieux qui durent quitter le pays. Ils cherchèrent à y rentrer. Le patriarche, chassé d'Éthiopie, tenta d'organiser une expédition militaire pour reconquérir à main armée le terrain et les âmes que ses imprudences lui avaient fait perdre. Il tâcha même d'obtenir du Pape l'appui de son intervention pour décider le roi des Indes à lui fournir des contingents militaires. A cette fin, un Père fut envoyé à Rome, qui en revint avec l'unique réponse de « propager la foi à la manière apostolique ». Mendez pourtant ne se découragea point et voulut occuper une forteresse de la mer Rouge. Mais ses efforts restèrent vains, car tout espoir de reconquérir quoi que ce soit était bien chimérique. Aucun retour n'était possible pour les missionnaires. Un ancien récit qui, malgré sa bienveillance n'en révèle pas moins l'acuité de la réaction, fait l'exposé qui suit :

I. — « Depuis que, sur l'ordre du roi d'Éthiopie Fasselade et sur les instances des schismatiques, les Pères de la Compagnie de Jésus avec le patriarche Alfonso Mendez, ont été chassés de ce pays, il s'en est suivi une perte très grave pour la religion catholique. Ces chrétiens, en effet, dispersés et sans guide, sont en majeure partie retournés peu à peu au schisme et aux erreurs qu'ils professaient jadis, et cette douloureuse situation est allée en augmentant, étant donnée la difficulté qu'il y eut depuis de faire venir de nouveaux missionnaires en ce pays, tant était profonde l'aversion de ses habitants pour l'Église romaine et la haine qu'ils avaient conçue envers les Pères de cette Compagnie qui s'étaient donnés pourtant bien de la peine pour introduire chez eux le vrai culte. Le Siège apostolique et la Sacrée Congrégation de la Propagande ont cherché en divers temps, avec leur zèle habituel, à réparer ces dommages, en envoyant dans ces régions des missionnaires des Ordres mendiants, dont le vœu de pauvreté volontaire et le détachement total des biens de ce monde ont toujours été reconnus comme étant les moyens les plus efficaces pour réussir auprès des infidèles. Il n'en est résulté que quelques infructueuses tentatives : si quelqu'un est rentré à la dérobée en Éthiopie, ou bien il a perdu la vie par les mesures de rigueur que le roi schismatique a prises plusieurs fois cruellement contre beaucoup de religieux, comme des jésuites, des réformés, des capucins, ou bien il n'a pu ni travailler ni agir conformément

aux besoins du pays. C'est pourquoi, depuis 1648, année en laquelle toutes les missions ont dû abandonner leurs postes, et pour ne pas, sans aucun profit, mettre en péril la vie d'autres missionnaires, on a jugé plus opportun d'attendre prudemment que la situation se modifie, et de prévoir alors, en temps voulu, au besoin de cette chrétienté.

* * *

Que Rome ait essayé de porter remède au lamentable échec de Mendez, le rapport suivant que fit à ses collègues le cardinal Spada (1597-1675) le prouve assez :

« Eminentissimes et Révérendissimes Seigneurs,
L'union de l'Eglise d'Ethiopie, longtemps désirée et souvent favorisée par les soins particuliers et la sollicitude des Souverains Pontifes, semblait arrivée au résultat souhaité. Récemment en effet, le roi des Ethiopiens Susenjos (1607-1632) avait écarté ses sujets de l'Eglise d'Alexandrie, infectée d'hérésie et de schisme, et les avait fait adhérer à l'Eglise catholique. Mais à sa mort, parce qu'ils avaient été forcés par la violence et contre leur gré d'abandonner leur rite ancien et leur messe, ils conçurent une telle haine contre la vraie foi qu'ils exilèrent ceux qui y adhéraient, et n'hésitèrent pas à leur infliger d'autres peines. Eux qui avaient jadis une si grande considération pour le Siège de Rome, qu'ils allaient jusqu'à baiser les pieds de ceux qui en venaient, arrachant des parties de leurs vêtements pour les conserver avec les saintes reliques, les voici maintenant enragés contre les images pieuses et les peintures, que d'autre part ils vénèrent et honorent saintement, pour le seul fait qu'elles ont été apportées par des Européens catholiques. Et même ils ne craignent pas de les détruire et de les livrer aux flammes. Vraiment il semble qu'il n'y ait plus d'espoir de ramener ces populations au giron de l'Eglise.

« Cependant le bras du Seigneur n'a pas été raccourci, et Dieu n'a point oublié la miséricorde. Il ne faut donc pas cesser d'avoir de la sollicitude pour ces chrétiens, et il faut surtout faire en sorte que la fausse idée qu'ils se sont faite de l'Eglise romaine ne s'enracine pas plus profondément dans leurs esprits. Car en ce cas il y aurait à craindre que, si les hérétiques anglais, hollandais et danois qui parcourent chaque année ces rivages pour y chercher leur profit, y font pénétrer leurs ministres, il soit très difficile de les ramener de nouveau à l'amour de l'Eglise romaine. Il apparaît donc tout à fait souhaitable que Sa Sainteté ou la Sacrée Congrégation [de la Propagande], à l'occasion de la bulle d'érection du nouvel alumnat pour la nation éthiopienne, par les soins de S. Em. le cardinal de Saint-Onuphre (le card. Barberini), envoie quelques personnes en Ethiopie qui aviseraient le roi, le primat du clergé (qu'on appelle Yzegge) et le parent du roi Raz ze Christos, ainsi que d'autres grands personnages, de l'amour que le Souverain Pontife a eu envers eux. Ils leur diraient aussi combien l'Eglise romaine leur demande peu de chose, et quels avantages non seulement spirituels, mais aussi matériels ils retireraient d'une union avec le Saint-Siège. Les Souverains Pontifes n'ont jamais demandé d'eux qu'ils soient privés de leurs rites et de leur antique messe, mais désirent uniquement qu'ils s'abstiennent de toute coutume — si toutefois il y en a chez eux — qui répugnerait à la raison ou à la religion, et que, en vrais membres du Christ, ils adhèrent d'une foi sincère et d'un cœur parfait au seul chef de l'Eglise. C'est ainsi que nous avons confiance de pouvoir ramener des ténèbres épaisses de l'ignorance à la lumière de la vérité, « à la dévotion et à l'amour envers ce Saint-Siège, ce grand empire, cette Eglise très antique, ces prémices des nations.

La proposition du cardinal Spada fut écoutée, et des observations conformes à tout ce qui est énoncé dans ce rapport furent envoyées, en 1640, aux missionnaires franciscains partis pour l'Ethiopie, par la Sacrée Congrégation de la Propagande. On leur recommandait : 1^o de se comporter en vrais religieux, de rechercher uniquement le bien des âmes, sans s'attacher aux biens de ce monde et de ne point se livrer à la polémique acerbe : *ne temporalia querant, sed solo victu et vestitu contenti, lucro animarum studeant, docentes veritatem catholicam, benigna oratione ac sine auleis errores confutent*; 2^o de respecter la liturgie de l'Eglise éthiopienne, et de corriger seulement les erreurs manifestes en se taisant sur la question de la communion sous les deux espèces et sur la date de Pâques; 3^o de se montrer bienveillants vis-à-vis des Pères de la Compagnie de Jésus, et de viser à les faire rentrer en Ethiopie.

« *curent si fieri poterit Patres Societatis qui etiam ipsi sequi debent quae in hac instructione continentur, in Aethiopia revocari* ».

C'est par une marque de spéciale délicatesse que la Propagande ajoutait cette clause relative aux Pères de la Compagnie de Jésus. Les historiens franciscains cependant n'ont pas manqué d'observer que les Jésuites ne virent pas sans un certain déplaisir — ce qui se comprend du reste très bien — pénétrer dans leur Ethiopie des religieux d'un autre Ordre. Les difficultés que rencontrèrent les Franciscains sur leur passage leur furent en partie attribuées : *Alia etiam latebat ratio a PP. Societatis Juse Ulyssiponensibus politice excogitata, qui summopere flagitantes, nullos alios praeter ipsos mitti ad praedicta regna...*

Toujours est-il que, devant l'héritage qui leur était laissé, les Franciscains se heurtèrent à des difficultés insurmontables, et, malgré le zèle héroïque, qu'ils déploierent pour le retour de l'Ethiopie à l'unité, n'obtinrent finalement d'autre succès que le martyre.

DOM OLIVIER ROUSSEAU.
Moine d'Amay.

Maeterlinck et Georgette Leblanc

Les *Souvenirs* que M^{me} Georgette Leblanc vient de publier chez Grasset auront un succès de vive curiosité.

Pendant vingt ans, elle a vécu avec Maeterlinck, dont elle a inspiré la pensée, cultivé le génie, organisé la gloire. Interprète de ses drames, collaboratrice de ses expériences sur les abeilles et les fourmis, elle a connu, dans un amour qui promettait d'être éternel, la sublime ivresse d'une vie intime avec un poète de génie et un philosophe effarant.

Ils ne se marièrent pas, parce que le mariage est fait pour l'humanité ordinaire : « Notre admiration réciproque nous haussait sur des échasses et nous interdisait de nous mesurer à l'échelle humaine ». — « Pourquoi nous épouser? lui disais-je. Le mariage est sans doute utile pour les autres, mais pour nous! Ce n'est au fond qu'une précaution; contre qui la prendrais-je, et pourquoi? »

O illusion de la jeunesse amoureuse! Vingt ans plus tard, la pauvre Georgette Leblanc, répudiée et remplacée, cette fois, par une épouse légale (civilement légale), criera, avec la même naïveté, son étonnement indigné...

Que s'est-il donc passé, il y a une douzaine d'années, quand les journaux relatèrent le fait-divers de cette rupture? On va connaître par ces *Souvenirs*, le fin mot du drame qui brisa ce ménage élyséen, dont les grands illustrés des deux mondes avaient à l'envi reproduit les décors variés et enchanteurs : Grasse, Nice, le presbytère de Gruchet, l'abbaye de Saint-Wandrille.

En réalité, ce fut le déroulement banal du grand amour suivi de l'inévitable désenchantement.

« L'homme, a dit Montaigne, est un être ondoyant et divers ». C'est en vain qu'il promet un amour éternel. Peu à peu, à son insu, le premier sentiment évolue; l'âge et l'accoutumance changent les impressions, affaiblissent la passion. Les aimables originalités de l'être aimé prennent insensiblement l'aspect d'insupportables défauts. La satiété seule suffit à fatiguer; elle provoque le désir de sensations nouvelles.

Tout cela se rencontre fréquemment, hélas, dans l'amour conjugal; mais le devoir de la fidélité, les grâces du sacrement aidant, triomphe aisément de ces dangers. Le support mutuel, l'esprit de charité chrétienne surélèvent l'amour et lui assurent la continuité.

Mais quand l'idée du devoir n'intervient aucunement, quand

l'affection, quelque passionnée qu'elle soit, n'est qu'une forme égoïste de la recherche du bonheur, comment l'amour résisterait-il aux aspérités des caractères et quelle stabilité pourraient lui assurer des cœurs sujets eux-mêmes à tous les changements? Il faut que la faiblesse humaine soit soutenue par des lois inflexibles, et celles-ci ne le resteront que si elles sont divines. Jamais la règle de l'abbaye de Thélème « Fays ce que voudras » — qui fut, au fond, l'unique contrat entre Maeterlinck et Georgette Leblanc — n'a été un principe sûr de stabilisation.

A lire ces *Souvenirs* — mais il faudrait entendre l'autre cloche — les torts furent du côté de Maeterlinck. Le poète vivait dans une sérénité olympienne, qui se souciait fort peu de la psychologie de la déesse associée à ses travaux et servante de son génie. De piquantes anecdotes mettent en relief son égoïsme « génial » à écarter ce qui troublerait sa tranquillité. Le robuste Flamand, amateur de bonne chère, de bière et de son inséparable pipe — « la pipe que je hais », écrit-elle — avait réussi, lui le poète de cette inquiétude et de ces mystérieuses angoisses qui avaient attiré Georgette Leblanc, à établir dans un calme absolu son esprit absorbé par les rêves et les méditations.

Quand le philosophe s'enfermait dans le mystère de son studio, la tâche inquiète de sa compagne était de tenir à l'écart les importuns, de prévenir le battement des portes; de marcher dans la maison sur la pointe des pieds, d'organiser le silence autour de son travail — ce travail dût-il consister à aligner sur sa table un régiment de cocottes en papier... Et tant de sollicitude n'obtenait souvent en récompense que la déconcertante bouderie du fantasque écrivain. Ah! tout n'était pas rose dans cette vie que le monde s'imaginait si enviable!

Coups d'épingle supportables après tout, si une déception plus cruelle n'avait atteint l'amour de Georgette Leblanc dans sa source même.

Amoureuse de l'œuvre du poète avant d'avoir rencontré l'homme, son rêve avait été de participer intimement à la création, de féconder l'œuvre par l'union de deux pensées. De fait, les premières années, la collaboration fut effective et, jusqu'à un certain point, avouée par l'auteur, du moins dans des épanchements intimes. Et cela explique sans doute l'aspect féminin de la « philosophie » de *Sagesse et Destinée* ou du *Temple enseveli* : cette coquetterie d'une pensée repliée sur elle-même, cette imprécision vaporeuse d'une sagesse construite sur des incertitudes.

Mais bientôt Georgette Leblanc — qui s'exagérait évidemment l'importance de son apport — fut offusquée de voir le poète si peu disposé à partager sa gloire avec son inspiratrice. Elle retrouvait ses plus belles idées enchâssées dans le texte du maître ou, parfois, attribuées à « un vieux philosophe », à « un vieil ami » ou encore à « je ne sais plus quel sage ». Un jour, elle s'enhardit à en faire la remarque : « Il releva la tête étonné. « Mais te nommer serait » ridicule, voyons! Tu es au théâtre... une chanteuse... on ne » me croirait pas... ce serait ridicule!... » Evidemment, j'étais une actrice... je chantais *Thaïs*, un diamant au front, le visage maquillé, les bras sans manches, les mains sans gants, la taille sans corset... Evidemment tout cela excluait la pensée ».

Le coup fut brutal, la pointe du stylet s'enfonça jusqu'au cœur, et la dédicace, d'une générosité mesurée et laborieuse, qui parut en tête de *Sagesse et Destinée*, fut un baume insuffisant à guérir la blessure. Mais qui, en l'occurrence, donnera tort à Maeterlinck?

Cette jalousie intellectuelle fut la grosse fissure qui finira par briser le vase. Quand Maeterlinck installera chez lui une jeune interprète de *l'Oiseau bleu*, Georgette Leblanc se résignera plus facilement à ce ménage à trois qu'à l'injustice dont elle s'estime lésée dans ses droits d'auteur. Et la vie continuera ainsi pendant huit ans, sans une révolte contre cette présence insolite.

Cela jusqu'au jour où le poète, prenant prétexte d'accusations qu'il ne se donne guère la peine de vérifier, signifie par télé-

gramme, au moment où, après l'armistice, Georgette Leblanc préparait à Paris le voyage à deux en Amérique, que tout était fini entre eux... *Sic transit gloria mundi*.

Et le roman — car c'est mouvementé comme un roman, douloureusement vécu celui-ci — se termine par les lamentations de la sacrifiée, aussi étonnée qu'au premier jour de cette inexplicable ingratitude de Jupiter qui, gardant pour lui toute la fortune et toute la gloire, continue son règne imperturbable dans un Olympe désencombré.

En réalité, cette exhumation de la vie privée d'un écrivain illustre n'est glorieuse pour aucun des deux héros. Ils en sortent singulièrement diminués, l'un parce qu'on étale habilement, tout en ayant l'air de les excuser, les lubies de son caractère; l'autre, parce que ses prétentions d'auteur blessée feront sourire et qu'elle mêle le public à une querelle d'amants où seul le silence eût été digne. Ce silence dont Maeterlinck et elle-même (qu'elle dit) ont célébré avec enthousiasme la sublime profondeur, elle le rompt en une circonstance où, plus que jamais, il s'imposait.

Que voulez-vous? La fréquentation des planches n'est pas une école de discrétion. Attirer les regards du public, faire parler de soi, fût-ce aux dépens de sa réputation, tout est là. Ces souvenirs révèlent ingénument une âme de cabotine : « Je ne connus jamais le juste milieu (je le déteste, comme le fromage, les plantes vertes, la musique de chambre) et, sans souci du scandale qui se tient aux deux bouts, sans cesse je me précipite aux extrêmes, qui me sont confortables » (p. 143). « Rien ne m'intéresse dans la vie autant que ce qu'on appelle des folies. » (p. 12). Encore, à propos de ses toilettes extravagantes : « Plus on riait sur mon passage, plus je redoublais d'inventions burlesques, J'aurais eu honte de changer quelque chose à mon aspect parce qu'on s'en moquait. Cela m'eût semblé une capitulation dégradante » (p. 41).

Et Maeterlinck supportait tout cela. Le pauvre homme! Il ne lui reste qu'à suivre le judicieux conseil de M. Bernard Grasset : « Soyez indulgent à ce livre. Supportez-le. Payez de votre silence un attachement qui eut pour vous son prix. » Il peut se taire. Bernard Grasset a parlé pour lui. Mais Georgette Leblanc s'empresse de désavouer son préfacer. C'est l'épilogue comique de ce drame pour marionnettes.

PAUL HALFLANTS.

Lamennais ou le prêtre malgré lui⁽¹⁾

Le pied fourchu sous le manteau fleurdélié

Une légende du Talmud raconte qu'Asmodée, ayant ravi à Salomon son anneau tout-puissant, lança en l'air le fils de David qui alla retomber dans le désert de Juda; puis il prit sa figure et régna en sa place, corrompant toute sa sagesse. Mais un jour, Benaya, le serviteur fidèle du vrai roi, ayant découvert le pied fourchu de l'imposteur, en avertit les prêtres du Temple, lesquels, au nom du Dieu trois fois saint, foudroyèrent les enchantements du démon.

Pour Lamennais, il y a un peu de cette histoire-là dans la soi-disant Restauration des Bourbons et il a résolu, comme Benaya, le serviteur fidèle, de dénoncer la supercherie, dût-il être lapidé par tous.

Afin de prouver, une fois de plus, que, sous le ciel, tout n'est qu'une vaste dérision, l'évêque apostat Talleyrand avait trouvé

(1) Notre ami Robert VALLEY-RADOT prépare une vie de Lamennais dont il a bien voulu nous communiquer les chapitres qui nous font connaître le Lamennais de la Restauration.

d'un élégant paradoxe de marier de ses propres mains le fils de saint Louis à la Révolution, espérant bien mystifier l'un par l'autre les deux conjoints. En boitillant, il s'en était allé de la rue Saint-Florentin au Luxembourg où il avait convoqué en hâte quelques pantins impériaux du Sénat et du Corps législatif. Par de savantes gradations, il les avait conduits à décréter que « la nation appelait au trône le chef de la maison de Bourbon » et pour donner tout son sens à cette duperie, il leur avait fait bâcler une Constitution qui, sauvegardant tous les ferments anarchiques de la Révolution, allait dresser en face de Sa Majesté Très Chrétienne un pouvoir d'essence opposée qui saurait bien la tenir en tutelle. Louis XVIII avait eu beau dater cette Constitution de la dix-neuvième année de son règne, la baptiser du nom archaïque de Charte et feindre de l'octroyer par son bon plaisir, de vrai, elle devait être, pour sa Maison, le Cheval de Troie grâce auquel ses ennemis s'introduiraient au cœur de la citadelle capétienne et la renverseraient une seconde fois.

Le retour foudroyant de l'Empereur avait déjà montré le peu de sécurité qu'offrait le pacte de l'Asmodée boiteux. Au retour de Gand, Wellington avait imposé aux Bourbons un second apostat, Fouché, comme droit de péage à leur rentrée aux Tuileries.

A peine les deux compères se sont-ils retirés derrière la coulisse que l'énigmatique Decaze, formé par l'oratorien régicide dans les bureaux de la police, accapare l'oreille du Roi. Sur ses avis, Sa Majesté a dissous la Chambre introuvable, un peu naïve dans sa suffisance provinciale, mais honnête, économe et laborieuse. Les nouvelles élections ont amené une opposition de jacobins, d'abord peu nombreuse, mais très manœuvrière et qui augmentera à chaque renouvellement partiel; elle crie déjà très haut en 1818 et commence, sans rire, à s'appeler *libérale*. Pour lui complaire, Decaze enterre le concordat de 1817, tant attendu par l'Église de France et que Blacas a rapporté de Rome. En dépit de la signature du Roi, la loi qui le promulgue et qui a déjà reçu un commencement d'exécution est regardée comme nulle et non avenue, la Chambre s'étant élevée contre la suppression des articles organiques.

« Du reste, tout s'en va, écrit Lamennais à son frère en lui relatant cette nouvelle. On parle du rappel de dix régicides, d'une ordonnance qui fixe à cinq ans le temps qu'il faut être soldat pour devenir officier et exclut des grades les émigrés et les Vendéens. On se demande quand se fera la Révolution? Elle est faite, il n'y manque qu'une dernière formalité. »

On baigne dans un fade et tiède mensonge d'autant plus endormeur qu'extérieurement la Religion paraît recouvrer tout son éclat. Les missionnaires de M. de Forbin Janson parcourent les villes du Royaume et y dressent des croix réparatrices en grande pompe; des généraux, des préfets, des magistrats revêtus de leurs uniformes suivent les processions au passage desquelles la garde nationale présente les armes. Chaque dimanche le Roi fait rouler son fauteuil pour aller entendre la messe dans la chapelle des Tuileries. Un grand aumônier, une dizaine d'autres sans compter les chapelains président aux besoins spirituels de la Cour. Pourvu d'un supplément d'allocation de cinq millions, le clergé est autorisé à recevoir des dons et des legs en biens meubles et immeubles et les forêts domaniales provenant de leurs anciennes propriétés leur ont été rendues; de nombreuses bourses sont mises à la disposition des séminaires et les Jésuites, rappelés par plusieurs évêques pour diriger les écoles ecclésiastiques, transforment celles-ci en brillants collèges où les enfants de l'aristocratie viennent s'instruire et jouer des pièces de théâtre devant les parents flattés.

Mais, derrière cette façade, le ministère maintient comme organe d'Etat l'Université napoléonienne où règnent impunément l'athéisme et le mépris des mœurs. Au nom de la liberté d'opinion inscrite dans la Charte les sociétés secrètes se réorganisent : *Grand Orient*, *Amis Réunis*, *Philalètes* se ramifient dans toutes les provinces, y propageant « les Immortels Princes », les « Lumières », le « Progrès », selon le jargon particulier à l'esprit maçonnique. A cette fin, d'innombrables éditions populaires de Voltaire et de Diderot répandent dans les masses la haine du prêtre et la dérision de sa foi.

Pour parer à ces menaces, Lamennais ne trouve chez les royalistes, sauf chez un Bonald, que le souci de soutenir les préjugés gallicans contre le magistère de Rome. A les entendre, on croirait qu'il y va du salut de la France que le Pape n'ait rien à voir avec ce qu'ils appellent assez confusément les libertés de l'Église galli-

cane et que le Concile l'emporte sur Pierre en autorité. Est-ce qu'ils sont devenus fous, pense Lamennais, pour croire qu'ils vont affermir les droits du trône en contestant ceux de Pierre? Comment ne comprennent-ils pas que la reconnaissance de ces clés qui, seules, ont le pouvoir de lier et de délier, sont les seules sauvegardes de la Monarchie légitime contre cette toute récente souveraineté nationale, anonyme et insaisissable, sous les oripeaux de laquelle idéologues, phraseurs, et banquiers se préparent à conquérir l'Etat?

Le Roi et la Cour ont-ils perdu le souvenir du 20 juin 1792 et ne voient-ils pas toujours dans une galerie de ces fatales Tuileries ce bonnet rouge dont l'émeute coiffa le fils de saint Louis et ce verre de gros vin qu'elle lui fit boire en calice de dérision?

Mais Decaze vient d'exiger précisément des professeurs de séminaire qu'ils enseignent les quatre articles de la *Déclaration* de 1682. Lamennais aperçoit le pied fourchu d'Asmodée passer sous le manteau fleurdéliné et dans sa chambre des Feuillantines, avec une froide ironie, il couche sur le papier quelques observations :

« L'inconséquence la plus étrange serait de prescrire administrativement des opinions, après avoir établi en principe constitutionnel la liberté des croyances... Que le gouvernement impose dans l'histoire, la philosophie, la littérature, le respect de la religion, il ne fera que son devoir, mais qu'il se mêle d'imposer sa théologie à l'Église elle-même, c'est doublement inadmissible, d'abord parce que c'est blesser l'autorité de ladite Église, ensuite, parce que devant à cette Église, en vertu de la Charte, protection ainsi qu'à tous ses membres, c'est une étrange manière de la protéger que d'envahir ses droits, et de protéger ses pasteurs que d'usurper leurs fonctions. »

Mais quel journal osera publier ces vingt pages de logique méprisante?

Son livre continue sa fortune; en trois mois la première édition est épuisée. Mais l'*Essai* a remué les cœurs, il n'a pas éclairé les intelligences sur leurs contradictions. Après un assez long silence, les gazettes se sont mises en branle. *L'Ami de la Religion*, par la plume de Picot, a entonné un verbeux dithyrambe. Laurentie, dans la *Quotidienne*, a vanté l'éloquence et la pénétration de l'ouvrage. L'abbé de Feletz, harcelé par Bonald, s'est enfin décidé à prononcer le jugement conventionnel qu'une lecture rapide et des conversations de salon peuvent suggérer à un homme d'esprit. Quant à la *Gazette de France*, elle imaginera de rapprocher l'*Essai* des ouvrages de Port-Royal! En somme personne ne l'a compris ou voulu le comprendre, et tous restent nonchalamment couchés dans leur indifférence. « Le siècle est partout, même dans le sanctuaire... le nouvel Episcopat est extrêmement faible, faible de caractère, faible de science, faible de talent. Pas une voix n'est sortie de son sein pour défendre l'Église en péril. »

Il faut pourtant qu'il secoue tous ces dormeurs! Pendant quelques mois il espère mettre sur pied une certaine *Revue morale et littéraire* où collaboreraient Genoude, les abbés Boyer et de Feletz sous l'égide de l'abbé Frayssinous. Mais les sympathies gallicanes de ce dernier réclament d'importants remaniements de forme et de fond à ses *Observations* sur la circulaire ministérielle et notre homme n'est pas d'humeur à retrancher une seule virgule. Privée d'un tel collaborateur, la revue ne verra jamais le jour.

Cependant la Révolution s'enhardit. Comme les souvenirs de 93 ont encore un goût fade de sang frais et qu'il est encore trop tôt pour parler de la République, c'est autour d'un Napoléon de légende qu'elle recrute ses troupes. Elle veut oublier le despote implacable devant lequel tremblait de peur un Sénat de jacobins, pour ne plus voir que le souverain constitutionnel des Cents Jours rappelé par eux de l'île d'Elbe et mené en laisse par Benjamin Constant. Au surplus, dans sa marche sur Paris, l'Empereur n'avait-il pas employé — sur leur injonction peut-être — le jargon de la secte, si étrange dans sa bouche : « Je suis issu de la Révolution, déclarait-il en entrant dans les villes, je suis venu pour tirer les Français de l'esclavage où les traitres et les nobles voulaient les plonger... Qu'ils prennent garde, je les lanternerai ». Les chants de la *Marseillaise* et du *Ça ira* avaient accueilli son retour et des bonnets rouges avaient reparu...

Une seconde fois la Révolution a recours au général Vendémiaire pour se refaire une virginité, et, se parant de sa gloire militaire, elle reprend une figure héroïque qui fanatise les étudiants. Parmi les demi-soldes en redingote bleue qui trompent leur inaction en buvant la *liqueur des braves* au café Lambelin, elle trouve des

officiers au cerveau naïf qui seront bientôt lancés dans de folles équipées sans risques pour elle et qui lui permettront de brandir des cadavres de martyrs.

L'Europe la sent remuer sous elle, multipliant les sociétés secrètes, en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Espagne, armant de poignards des jeunes gens exaltés. En attendant qu'il en soit ainsi en France, ce qui ne saurait tarder, Béranger chansonne les prêtres entre deux gaudrioles, Paul-Louis Courrier les cravache et le *Constitutionnel* les couvre de boue. La liberté de pensée n'est-elle pas inscrite dans la Charte? Les élèves de l'Université n'ont garde de l'oublier et font leurs petites insurrections contre leurs maîtres.

C'est qu'il ne suffit pas de nommer le Lycée Bonaparte, Collège Bourbon et le Lycée Napoléon, Collège Henri IV pour en changer l'esprit. Des foules entraînés par les missions de M. de Forbin Janson auront beau chanter l'engagement d'être à Dieu pour toujours sur l'air de la *Marche des Gardes françaises*, la *Confession* sur l'air de *Jeunes Amants*, *cueillez des fleurs*, et la *Conversion* sur l'air de *Femmes sensibles*, le peuple n'y verra qu'une comédie, si, comme cela s'est passé à Clermont, le ministère, intimidé par les criaileries des libéraux, casse le Maire et le lieutenant-colonel des Suisses accusés d'être favorables au prédicateur; si, comme à Montauban, il interdit aux écoles ecclésiastiques d'avoir des externes et, dans ce dessein, y met un guet pour surveiller l'entrée et la sortie des élèves.

Des visions de sang et de larmes hantent la correspondance de Lamennais : « Nous sommes en 92, l'avenir est plus noir que jamais; nous sommes menacés d'un nouveau déluge... La conspiration marche, la tête levée; elle gouverne presque seule. Il ne s'agit plus de savoir si la Monarchie vivra, mais ce qu'on fera de son cadavre ».

Déjà il entend le bruit des pelles des fossoyeurs. Il croit être dans une maison de fous. On ne parle que de Lumières, de Droits de la pensée, pour légitimer l'anarchie et le meurtre et ces extravagances sont prises au sérieux comme le message d'un nouvel Evangile! Voilà donc les fruits de cette superbe raison de l'homme, lorsqu'elle s'est séparée de la foi! Elle en arrive à adorer l'absurde.

C'est ce que tout esprit loyal sera forcé d'avouer lorsqu'il lira son deuxième volume, car Lamennais y montrera avec une rigueur invincible que, tout en niant Dieu, l'athée est forcé de nier tous les êtres, de se nier lui-même, et ne peut rien affirmer, rien énoncer parce qu'il ne peut prononcer le mot *est* qui est le nom propre de Dieu.

Ce livre! comme il voudrait l'avoir fini! Tant d'âmes l'attendent! Tous les jours ne lui apportent-ils pas des conversions de philosophes et de protestants amenés à la foi par son premier volume! Treize mille exemplaires étaient déjà vendus à la date du 30 novembre. Il est traduit en anglais, en espagnol, en italien, en allemand. Que sera-ce du second volume où tout son système de reconstruction est expliqué! Mais il n'en est qu'à son troisième chapitre, étant toujours débordé par les visites et les invitations à dîner.

La société royaliste se le dispute et le jeune et beau duc de Rohan, dont l'amour des lettres égale la piété et l'amour du faste, se plaît à le mettre en rapport avec les poètes naissants du romantisme en mal d'infini, qu'il reçoit dans son château seigneurial de La Roche Guyon. Il vient de perdre sa femme, brûlée vive dans sa robe de bal, et il a quitté les mousquetaires rouges où sert encore Alfred de Vigny pour revêtir la soutane; il ne caracole plus aux portières du Roi sur son cheval somptueusement harnaché mais il a toujours cette grâce féminine qui rappelait à Lamartine Clorinde sous les murs de Jérusalem. C'est à un dîner chez lui, avec Bonald et Montmorency, que l'amant d'Elvire, déjà fêté par les salons, rencontrera pour la première fois Lamennais. « C'est Pascal ressuscité! écrira-t-il enthousiasmé à Virieu. Il m'aime et me traite on ne peut pas mieux, mais il est bien malade aussi. » En effet, le nouveau Pascal est terrassé par ses migraines... « Tout m'est souffrance, angoisse, agonie. Je m'étonne de résister si longtemps à un tel état. » Oh! revenir à la Chênaie et, là, y travailler à loisir au milieu des six mille volumes de sa bibliothèque! Le pauvre Teyssyre n'est plus là pour lui défendre l'entrée de son paradis avec son épée de flamme et l'abbé Carron se laissera aisément persuader. Mooreman est mort et Féli n'a plus à l'attendre ici... Dès janvier 1818, Féli a commandé à sa sœur Blaize de faire réparer les fenêtres, d'acheter quelques fauteuils, mais en juin il est toujours à Paris, occupé d'écrire en brochure ses *Observations sur la promesse d'enseigner les Quatre Articles*, en dépit de Frayssi-

nous. Dès qu'elle a paru, le ministère, par un organe officiel *le Spectateur politique et littéraire*, l'accuse de vouloir « guérir l'incrédulité par l'intolérance et l'esprit démocratique par la théocratie » et se repand en récriminations contre cette imprudente exagération qui fait le jeu de l'ennemi.

En vain Mgr de Pressigny croit devoir le prévenir qu'il passe pour un ennemi du gouvernement, que lui importe! Il a juré de ne jamais offrir d'encens à cette puissance de mensonge que les légistes et les philosophes voudraient substituer à Dieu sous le nom d'Etat, alors qu'elle n'est le plus souvent que le caprice du plus fort ou la dépravation du plus grand nombre. Tout enfant, il l'a vue à Saint-Malo, verser au nom de la loi, des torrents de sang au milieu des piques et des carmagnoles; jeune homme, il a vu César, en vertu de la même autorité, violenter l'Eglise et la traîner dans des cachots pour la contraindre à adhérer à son schisme. Il la connaît trop pour souffrir qu'elle recommence son jeu à l'abri du manteau de saint Louis.

A peine a-t-il dénoncé l'hérésie gallicane du ministère qu'il se prépare à dévoiler la corruption de son enseignement public.

On parle beaucoup depuis quelque temps de l'enseignement mutuel : c'est la marotte des anglo-manes et les gens pratiques y trouvent une manière économique de restaurer les écoles primaires ruinées par la Révolution. Celle-ci a dispersé sans les remplacer les Frères de la Doctrine chrétienne qui en assumaient la charge. Napoléon, à qui rien de grand n'échappait, en a bien rappelé les débris épars; mais, décimés, ils se recrutent avec peine. Certains émigrés qui ont vu fonctionner en Angleterre les méthodes de Lancaster sont revenus en France émerveillés de la rapidité avec laquelle les petits Anglais apprennent à lire, à écrire et à compter. Mais Louis XVIII au début de son retour a montré peu de chaleur pour cette innovation; ce n'est qu'en 1816 que le ministre Lainé s'en déclare partisan, fait voter des subventions, stimule le zèle des préfets et ceux-ci promettent aux parents des places pour les enfants qui fréquenteraient ces écoles. La presse accompagne ce chantage de tout son orchestre, de la flûte modérée à la grosse caisse libérale.

D'ailleurs, les apparences sont habilement gardées; dans les classes le crucifix et le portrait du Roi doivent orienter les élèves vers la Religion d'Etat; la prière est récitée matin et soir. Mais si le catéchisme et l'Evangile sont appris par cœur, ils ne sont jamais expliqués ni commentés, sous prétexte que cela regarde les curés. L'école d'ailleurs, constitutionnellement neutre, affecte d'imposer le silence le plus respectueux sur les données de la foi.

Dès les premiers jours, Lamennais et son frère ont senti la menace. Il suffit d'ailleurs d'entendre les railleries sur le nerf de bœuf des Ignorantins, ses indignations vertueuses contre le Parti Prêtre accusé de refuser l'instruction aux enfants du peuple, pour se rendre compte de la gravité de la partie engagée. Le temps est passé où Voltaire concédait qu'il fallait de la religion pour la canaille. Les philosophes estiment qu'à présent les Quatre Règles et la Connaissance des *Droits de l'Homme* lui tiendront lieu de toute morale.

A peine l'Enseignement mutuel est-il inauguré à Saint-Brieuc, que Jean a appelé des Frères. Mais, trop peu nombreux pour lutter contre l'Ecole officielle, Jean conçoit le projet de les suppléer par des jeunes gens qui s'en iraient, un à un, instruire les petits paysans; ce sont les petits Frères de l'Instruction chrétienne qui ouvrent leurs premiers établissements en 1818.

Aussitôt le gouvernement pare le coup. Aux réclamations des conseils généraux et d'arrondissement qui ne cessent de réprocher l'introduction de l'Enseignement mutuel et de réclamer celui des Frères (132 villes les demandent en 1818), il répond en exigeant des Frères des brevets octroyés par l'Université.

Lamennais quitte encore une fois son *Essai* pour dénoncer cette tyrannie sournoise d'un Etat qui n'agirait pas autrement s'il voulait fournir des recrues à la Révolution. Il écrit un article sur *l'Education du peuple* et pose le problème dans son véritable jour : s'il est de toute évidence que le peuple doit être éclairé, ce ne sont point les seules lumières dont le siècle s'enivre qui parviendront à le tirer de l'ignorance sauvage où il est plongé (ces lumières, comme on le voit par l'Ecole mutuelle, se bornent à l'arithmétique, à la lecture et à l'écriture), mais une éducation qui embrasse tout l'homme et que, seule, l'Eglise est capable de lui donner. Ah! s'il avait un journal!

Sur ces entrefaites, il reçoit la visite du vicomte de Montmorency, qui lui parle du *Conservateur*. A l'instigation de Chateau-

briand, les royalistes, indignés de l'envoûtement que Decaze exerce sur le Roi, viennent de fonder ce journal d'opposition. René y apporte son orgueil blessé, le vicomte Mathieu de Montmorency sa piété et l'appui de la Congrégation dont il est membre, Bonald son génie social; Villèle et Corbières sont dans la coulisse, pendus aux basques de Chateaubriand et attendent l'heure du pouvoir. Ces messieurs désirent un rédacteur religieux; ils ont pensé à Lamennais comme au plus digne.

Le *Conservateur* porte pour devise : *Le Roi, la Charte et les Honnêtes Gens*. Lamennais flaire toujours dans la Charte une odeur de roussi; il est alors très sceptique sur le nombre des honnêtes gens dans une société déchristianisée, mais le Roi est encore pour lui la seule incarnation légitime de l'Autorité, le seul rempart contre la conjuration révolutionnaire. Surtout, l'un des rédacteurs, le baron de Vitrolles, a su le séduire par sa courtoisie, sa curiosité universelle, ses sentiments chevaleresques. Ce gentilhomme, agent des princes pendant l'émigration, ami personnel du comte d'Artois, aurait eu, si l'on en croit certains bruits, un rôle aussi important que secret dans la Restauration; il aurait déterminé Alexandre, après la rupture de la Conférence de Châtillon, à ne plus traiter avec Bonaparte ni avec aucun des siens et mis le premier en avant le nom des Bourbons, préparant ainsi les voies aux manœuvres de Talleyrand. En 1815, il avait résisté dans Toulouse pendant trente jours aux troupes de l'Empereur et avait expié sa fidélité dans les cachots de Vincennes. Causeur séduisant, il joignait à l'expérience du conspirateur qui sait peser d'un coup d'œil la valeur d'un homme, la politesse du grand seigneur, sa philosophie indulgente et ce charme presque féminin de ceux qui ont beaucoup aimé et beaucoup souffert.

Une seule chose retient Lamennais : l'accent trop politique de cette opposition royaliste et ses attaches gallicanes. Ne vient-il pas de refuser pour les mêmes raisons de collaborer à la *Quotidienne* malgré les vives sollicitations de Michaud? De son côté, le *Spectateur religieux et politique* la presse d'apporter son concours. Mais quoi! ces dévots sont aussi gallicans et d'un gallicanisme théologique plus déplaisant encore.

Comme il hésite, il apprend qu'on a interdit aux abbés Fayet et Frayssinous d'écrire au *Conservateur*; on est allé jusqu'à leur faire entendre que, s'ils désobéissent à cet ordre, la religion s'en ressentira. Le sang de Lamennais ne fait qu'un tour; il envoie aussitôt son adhésion au *Conservateur* dont le comité de rédaction le comble de prévenances.

Chateaubriand vient le voir, fait des phrases sur le même rocher qui les a vu naître, sur les mêmes flots qui les ont bercés et se montre fort satisfait de l'article sur l'Éducation du peuple que Lamennais a tenu à lui lire. Une seule objection : la seconde partie, qui malmène fort la méthode de Lancaster, risque de froisser M. de Montmorency entiché de cette nouveauté; il s'est laissé nommer président honoraire de la *Société d'Enseignement mutuel* et, ces jours-ci, il doit présider une séance à l'Hôtel de ville. Comme ces observations sont énoncées avec mille cajoleries, Lamennais se résigne à ne pas publier cette seconde partie, mais il éditera le texte entier en brochure.

Son article ainsi tronqué paraît aussitôt. Le numéro du journal ne lui est même pas envoyé; il a dû l'acheter; sa copie est hérissée d'affreuses coquilles. De dépit, Lamennais retira de ses tiroirs une vieille étude sur la *Vie des Justes* de l'abbé Carron et la porte au *Spectateur religieux*. Soudain, en lisant cette feuille, il tombe sur un article de l'abbé Fayet qui traite de la petite Église : cet abbé n'a-t-il pas le front de subordonner les actes et le jugement du Pape à l'adhésion du Corps épiscopal? Lamennais somme par lettre l'abbé de s'expliquer dans le plus prochain numéro; sa collaboration est à ce prix. L'abbé se tait et la *Vie des Justes* paraît sans que Lamennais en ait même été prévenu. Aussitôt l'irascible polémiste envoie au *Journal des Débats* une lettre ouverte dans laquelle il informe le public qu'un article de lui ayant paru dans le *Spectateur*, non seulement à son insu, mais malgré sa défense expresse, ce procédé inexplicable l'oblige à déclarer que, loin de concourir à la rédaction du journal, il est très résolu d'y demeurer étranger.

Le *Spectateur* ne se relèvera pas du coup et agonisera rapidement. L'abbé Fayet et Frayssinous lui garderont une rancune à retardement qu'ils dissimuleront tant que Lamennais écrira au *Conservateur*; mais ils guettent l'apparition du second volume de l'*Essai* avec une certaine impatience...

Déjà la *Quotidienne*, blessée de son refus ne signale qu'au passage

et comme avec un dédain calculé les articles qu'il donne régulièrement au *Conservateur*. Ils sont pourtant percutants et au milieu des dissertations guindées des autres rédacteurs ou des chroniques laborieusement enjouées d'un O'Mahony, que ce soit pour relever les attaques contre les Frères ou qu'ils traitent de l'éducation dans ses rapports avec la liberté, cette colère contenue emporte et brûle la page. Quand il a fini d'accabler son adversaire au nom de la dignité humaine, il l'achève sur son propre terrain pour faire éclater son mensonge. « En France, aujourd'hui, les lois tendent à la Démocratie et l'administration au despotisme. On ne parle que de Liberté, et l'on ne vous laisse pas même celle d'enseigner gratuitement à lire aux enfants du pauvre. Voulez-vous ouvrir une école? Prenez un diplômé. »

À la lecture d'aussi tranquilles évidences la presse libérale hurle ou se voile la face selon les tempéraments. Le *Constitutionnel* se sentant touché n'a d'autres ressources que de se réfugier dans le mensonge; le *Journal de Paris* l'imité et insinue que l'auteur, ayant déjà publié un gros volume sur les avantages de l'Intolérance, toute cette controverse ne tend qu'à laisser croupir le peuple dans l'ignorance. Tout est perdu sans les Ignorantins ricane à son tour le *Spectateur* politique. Quant au *Moderateur* maçonnique que subventionne Decaze, il déclare que M. de Lamennais revendique l'éteignoir contre les lumières.

Sans s'occuper de tous ces aboiements rageurs, Lamennais écrit à son frère que sa campagne rendra un vrai service à la religion si les évêques ont le courage d'en tirer parti. Mais les évêques, dans l'ensemble, désapprouvent des attaques qu'ils jugent inopportunes. De quel droit ce petit abbé échauffé vient-il brouiller les cartes au moment que pleuvent subventions et honneurs?

Lamennais ne veut rien entendre. Seul, il continue sa lutte contre cet Etat divisé en lui-même et dont il ne peut souffrir les contradictions. Du même feu dont il dénonce ses exigences intolérables contre les Frères, il s'élève contre sa prétention de vouloir qu'un protestant pavise sa maison au passage du Saint-Sacrement puisque la Charte reconnaît toutes les religions. L'abbé Jean a refusé d'accorder la sépulture ecclésiastique à un officier de marine qui s'était suicidé à Dinan. Des refus analogues, parfaitement conformes au droit canon, se répétant fréquemment, ces décisions ont le don surprenant de scandaliser la presse libérale. Aussitôt des homélies patelines du ministère s'en vont exhorter le clergé à plus de charité. Lamennais demande simplement, en relatant ces faits, par quelle autorité l'Etat se fait juge des prescriptions de l'Église et lui ordonne de violer ses propres lois. « De quel droit forcerait-il un curé à recueillir le corps de celui qui n'a voulu ni vivre ni mourir en chrétien? Si vous n'êtes point forcés de l'appeler à votre dernier soupir, pourquoi serait-il obligé de reconnaître votre cercueil? »

Cette polémique est menée dans un tourbillon de visites, de correspondances et au milieu de cette détresse intérieure que nous révélent ses lettres à Denis Benoit.

Pendant ses langueurs s'espacent, le sentiment de sa mission grandit, va bientôt tout dévorer. Pour échapper aux importuns, il s'en va dans la vallée aux loupes se cacher dans l'ancienne maison de Chateaubriand que Matthieu de Montmorency vient de racheter et y écrire — non sans avoir bien froid — un article en faveur des missions contre lesquelles tonnent les libéraux. N'ont-elles pas l'audace d'ordonner des journées de réparations pour les sacrilèges commis pendant la Révolution, de brûler des livres de Voltaire et de planter des croix au milieu d'un immense concours de peuple? Est-ce qu'au sommet du Mont-Valérien, l'abbé de Forbin Janson n'a pas dressé un calvaire et une maison de retraite qui, selon le style des feuilles rouges, jettent des regards d'orgueilleux défi sur Paris étendu à leurs pieds? Mais Lamennais ne voit pas comment le ministère, malgré son désir de consoler les libéraux, pourrait s'y prendre pour empêcher des prêtres catholiques d'annoncer l'Évangile, la religion catholique étant d'autre part reconnue religion d'Etat, et avec une tranquillité savoureuse il démontre à cet Etat que sa permission n'est pas plus nécessaire pour prêcher que pour confesser. Les chaires chrétiennes ne lui appartiennent pas. Quoi donc? On fait un crime aux prédicateurs d'enseigner l'amour du Roi alors qu'il est le souverain légitime reconnu par la Nation et de s'en aller partout en criant : « Repentir et pardon! » Mais, conclut-il ironiquement, « si vingt-cinq millions de Français veulent la religion de leurs ancêtres, les jacobins n'en veulent pas et le ministère doit des égards aux jacobins... C'est ce qu'on appelle sagesse et modération. En vérité, selon

l'expression d'un paysan vendéen, *les choses révent à présent* ».

Souvent Lamennais, pour se détendre d'une lutte aussi ingrate, aimait s'échapper sous les beaux ombrages de Cernay où M^{me} de Lacan allait goûter la belle saison auprès de sa mère. Mais on a jasé sur ses absences. L'abbé Carron lui a fait comprendre qu'il est plus convenable de cesser ces visites. Il a obéi docilement malgré les pleurs et les bouderies de la belle veuve, car le travail l'a repris. Mais il ne va plus au Comité du *Conservateur* dont les bavardages l'ennuient. Et comme Bonald le gronde sans cesse de n'avoir pas encore achevé son *Essai*, au début de juin le petit homme de flamme retient une place dans le coche de Dinan pour aller à la Chênaie l'achever en paix au parfum des premiers tilleuls.

ROBERT VALLERY-RADOT.

(A suivre.)

La réforme des noms de communes

La « Commission de Toponymie et de Dialectologie » créée par arrêté royal du 7 avril 1926, en dehors de l'intérêt qu'elle porte à nos dialectes locaux, a pour but principal l'étude systématique de tous nos noms de lieu. Elle a été fatalement amenée à connaître les raisons pour lesquelles tant de toponymes belges, d'origine et de prononciation identiques, s'écrivaient de deux ou de trois façons différentes; et elle a constaté que cette diversité provenait presque partout de la fantaisie d'un scribe ou d'un copiste de village, forts de l'inertie des administrations locales. Et, en effet, n'est-il pas frappant de rapprocher : AuderGHem et SotteGem, BaesRode et RHode-Saint-Genès, JENNEvaux et GENval, PerWEZ et MorlanWELZ, etc. ?

Et c'est ainsi que lentement, patiemment, la Commission a dressé une liste de noms de communes dont elle demande la réforme orthographique; cette liste a été envoyée au Ministre de l'Intérieur à qui incombe le soin de la mise en pratique de la nouvelle orthographe. L'œuvre de la Commission ne s'arrêtera d'ailleurs pas là : le relevé méthodique et l'étude critique de tous les noms de lieu du royaume (hameaux, lieux-dits, régions, cours d'eau, etc.), tel est le programme qu'elle s'adjuge.

L'attitude de la Commission n'a rien de révolutionnaire; elle ne fait que suivre un mouvement général. Sans parler des exemples slaves et scandinaves, disons que nos voisins de Hollande nous ont précédés dans la voie de la normalisation des noms de lieux; et ne voyons-nous pas en France, Cette et Alais redevenir Sète et Alès et même le port du Havre demander à reprendre son archaïque dénomination de Hâvre de Grâce ?

A mesure que les nations prennent conscience d'elles-mêmes, elles veulent présenter sous un aspect rationnel et réel toutes les richesses qu'elles contiennent; en procédant à la toilette de leurs noms de lieux, elles expriment cette volonté.

* * *

La réforme proposée affecte les communes flamandes beaucoup plus que celles de la région romane du pays. Et c'est logique : la langue néerlandaise, jeune, poursuit son évolution; son dynamisme lui fait rejeter tout ce qui est inutile et parasite. Son orthographe a déjà été simplifiée au cours du siècle dernier : *daer* et *myn* sont devenus *daar* et *mijn*, et il existe même une jeune école littéraire qui pousse la simplification de l'écriture à ses conséquences extrêmes : par exemple : en proscrivant le « sch » avec son

« s » et le remplaçant par cette dernière lettre, de façon à écrire *vlaams* et *Temse* à la place de *vlaamsch* et *Temsche*.

Sans pour cela aboutir à ces graphies radicales, il n'y avait aucune raison d'exclure les noms de lieux du bénéfice accordé au langage courant et de les laisser en marge de la vie de la langue; il y en avait même une puissante pour leur donner cet avantage : *c'est que la plupart des noms de localités de la partie flamande du royaume ont une orthographe à l'usage des gens de langue française; et cette francisation superficielle heurte le bon sens comme elle blesse les aspirations des Flamands fiers de leur renouveau.*

La réforme se base autant sur la logique et le sens des réalités que sur des données scientifiques.

Et c'est ainsi que prochainement nous aurons :

Aartselaar à la place de Aertselaar;	
Gooik	» Goyck;
Maaseik	» Maeseyck;
Puurs	» Puers;
Walem	» Waelhem;
Zingem	» Syngem;
Strijtem	» Strythem, etc.

Les noms des localités flamandes seront de la sorte fixés une fois pour toutes et la nouvelle orthographe sera en concordance avec la prononciation et l'évolution de la langue.

* * *

Il y avait plus de réserves à faire, au sujet des noms de la partie dite wallonne du pays. C'est qu'en effet, la langue française et les dialectes romans parlés en Belgique (wallon, gaumet, rouchi ou picard) ont un caractère de fixité dû à leur vieillesse. La langue française est « statique »; de plus les archaïsmes y sont nombreux et les supprimer serait bouleverser l'allure même de la langue. Aussi ne peut-il en être question! La Commission a donc été sage en saisissant ces nuances et en ne proposant que quelques modifications d'importance secondaire, visant la suppression de lettres supplétives ou la similitude des terminaisons :

Beauwelz deviendra Beauwez comme Noduwez, Ressaix s'adoucir en Ressaïs comme Marbais; et nous espérons que disparaîtra définitivement l'ineffable et artificiel Jandrenouille qu'un fonctionnaire du début du XIX^e siècle substitua au séculaire et courant Jandrignoul.

* * *

Il reste le problème des traductions. Jusqu'à présent, la Commission n'a pas émis d'avis à leur sujet. Mais il est évident qu'elle se conformera à la solution imposée par le bon sens. Les traductions seront conservées là où elles sont d'usage courant; or, les dénominations bilingues s'appliquent aux grands centres (Antwerpen-Anvers; Liège-Luik) et aux localités proches de la frontière linguistique. Nous comprenons le wallon des parages thiois qui préférera Gossoncourt, Néau et Saint-Gui à Goetsenhoven, Eupen et Saint-Vith; le grand-ducal qui dira Haufflecht, Boekholz, voire Welsche Fels pour Houffalize, Beho et La Roche; le flamand qui connaîtra Waasten, Bevekom, Kruisworm et Markt-Wezet et non Warneton, Beauvechain, Corswarem et Visé.

Mais de grâce! qu'on n'aille pas au delà; qu'on se base sur la réalité et l'usage et qu'on proscrive les innovations! Foin des Bastenaken et Aarlen pour Bastogne et Arlon, et je songe à un brave publiciste de province à qui Zeebrugge et Veurne Ambacht semblaient trop germaniques et les adoucissaient volontiers en Zébruges et Furnambacq.

* * *

Le projet si raisonnable et si modéré de la Commission de Toponymie a soulevé certaines critiques : on a invoqué des raisons

sentimentales, on a fait jouer le spectre du séparatisme, etc. J'ai le regret de voir la théorie de l'« immobilisme onomastique » défendue par mes amis Ch. van Rensyngh de Voxvrie et Daniel Ryelandt (le premier dans une brochure : *Pour la défense des noms de communes*. Bruges, 1931; le second dans deux articles : « Libre Belgique » des 12 et 15 mars 1931).

Quels sont en somme les arguments invoqués pour le maintien de l'orthographe traditionnelle?

a) D'abord, le nom de la commune étant l'expression d'une entité administrative, (ce qui le distingue du simple lieu-dit), serait un nom propre et il n'appartiendrait pas à l'autorité de le modifier.

Bien qu'insuffisant par lui-même, cet argument a quelque poids. Mais pour en montrer la fausseté, il me suffira de faire l'observation suivante : un nom de lieu servant à désigner une commune serait intangible; mais tout autre vocable pourrait être modifié. La commune de Schaerbeek ne pourrait devenir Schaarbeek; mais le lieu-dit de Curegem serait impunément mué en Kuregem! Est-ce à ce gâchis absurde que l'on veut aboutir?

b) Au surplus, il paraîtrait que nous sommes en plein arbitraire administratif; que le ministre de l'Intérieur commettrait un abus de pouvoir; que seule une loi peut fixer l'orthographe des noms de communes; que, d'ailleurs, les membres de la Commission (on les a baptisés *cuistres*) pratiqueraient un hypocrite machiavélisme en voulant d'ores et déjà imposer leurs vues au pays.

Passons sur le dernier reproche : que les membres de la Commission aillent un peu vite en besogne pour imposer leur façon de voir, c'est possible. Cela nous étonnerait cependant, la Commission étant composée d'éminents professeurs et présidée par M. Cuvelier, archiviste général du royaume, dont la science n'a d'égale que l'intégrité. Mais la question n'est pas là.

Non, il ne faut pas une loi pour déterminer ou modifier l'orthographe des noms de communes. Il s'agit de ne pas confondre : il arrive que le pouvoir législatif après avoir érigé une commune en fixe le vocable : cela va de soi. Les lois des 24 juin 1850 et 15 septembre 1919 créant les communes de Bourg-Léopold et La Calamine en sont l'illustration. Mais ce n'est qu'accidentellement que la loi crée l'appellation.

Nous avons une loi du 26 mai 1882 qui indique avec précision que le gouvernement détermine par arrêté royal, l'orthographe des noms de communes et de hameaux. La cause est donc entendue en législation. Et en fait, nous invoquons deux précédents :

¹⁰ Dans le pays de Herve se trouve la localité de Bleiberg. Or, c'est par un simple arrêté royal que le 20 septembre 1919 l'appellation séculaire fut remplacée par un effarant Plombières;

²⁰ Le 22 octobre 1921, le haut commissaire baron Baltia, ayant pleins pouvoirs du Roi, prit un arrêté supprimant trois dénominations jugées offensantes et qui s'appliquaient à trois hameaux de Weismes (lez Malmédy) : Waterloo, Sedan et Sainte-Hélène furent remplacés par Haelen, Loncin et Merckem.

Forts d'un texte de loi qui ne souffre pas d'interprétation et de deux décisions récentes, nous sommes en mesure d'affirmer que le pouvoir exécutif a le droit par simple arrêté de déterminer la forme littérale des noms de communes et par conséquent de rendre officielles les modifications proposées par la Commission de Toponymie et de Dialectologie.

c) Troisième brûlot : l'autonomie communale serait violée; le pouvoir central imposerait sa volonté aux communes récalcitrantes : nouvel exemple du jacobinisme qui pourrit nos hautes sphères!!

Il nous paraît qu'on abuse singulièrement du terme : jacobinisme et que, par vieille habitude particulariste on appelle de ce nom toute activité du pouvoir central. L'autonomie communale n'a, au surplus, rien à voir dans l'affaire; et si l'on doit attendre l'initiative des communes dans cette matière, mieux vaut ne rien faire : la diligence et la largeur d'esprit n'étant pas l'apanage des administrations locales.

d) Enfin — *in cauda venenum* — le travail de la Commission n'aurait pas un caractère scientifique! L'argument est désarmant; et si nous étions méchant, ce serait le cas de citer le vieux proverbe : *Ne sutor, ultra crepidam*. Il suffit de lire les *Bulletins*, édités par la Commission ainsi que le remarquable travail du professeur Van De Wijer (*De Vlaamse Gemeentenamen, in moderne spelling*. Collection « Toponymica ». Louvain, 1929) pour être convaincu du caractère hautement scientifique des travaux de cet organisme.

Aucune objection sérieuse et impartiale ne peut être formulée contre une réforme aussi raisonnable qu'opportune. Les adversaires de celle-ci sont tout bonnement possédés par la routine; ils se complaisent dans ce laisser-aller et cette fantaisie, auxquels leurs yeux sont habitués, mais qui heurtent la logique, le bon sens et le sens tout court.

Et d'ailleurs, il n'y aurait pas eu tant de tapage s'il ne s'était agi que de quelques vocables wallons; c'est au contraire modifications des noms flamands qu'on en veut. Victimes d'un désuet conservatisme, les mécontents ne comprennent donc pas que cette réforme assurera à la Flandre une physionomie en harmonie avec ses aspirations et son génie propre. Ils sont les premiers à clamer leur respect et leur compréhension du mouvement flamand, mais quand il s'agit de passer aux actes, le vieil homme reparait.

Il est regrettable que ce soit un Wallon qui doit le dire.

PAUL LESPINEUX,
Avocat près la Cour d'appel de Bruxelles.

Parmi eux..⁽¹⁾

Devant eux

Arrivé au terme de ce récit, j'en reconnais les lacunes considérables. Il est impossible, en quelques semaines, de faire une étude, même superficielle, des multiples aspects de la vie ouvrière à Roubaix-Tourcoing.

J'ai voulu essayer de me rendre compte de l'atmosphère de l'usine, des cafés, des cinémas et dancings, de la rue. J'y suis allé sans parti pris, cherchant loyalement à comprendre.

Comme pour mes enquêtes précédentes, j'ai simplement tenté de faire revivre mes impressions, espérant les faire partager.

* * *

Les volontés des masses ouvrières est parmi les plus grandes forces modernes. Les pensées, les espoirs de ces millions d'êtres humains sans lesquels il n'est point de vie possible, ni matériellement, ni moralement, ont une influence décisive sur l'avenir des pays.

Le problème ouvrier est aujourd'hui le problème fondamental. Tous les jours, qu'on le veuille ou non, on le retrouve sous un de ses aspects.

* * *

Notre système électoral d'abord, établit une égalité absolue entre les hommes pour le choix des représentants politiques qui exprimeront par des lois la volonté collective. Le nombre l'emporte sans aucun correctif.

(1) Voir la *Revue* du 27 mars.

On peut critiquer ce principe. On ne peut, me paraît-il, le justifier aussi facilement. Il abolit brutalement les valeurs intellectuelles ou morales, ramenant le niveau à une moyenne forcément très inférieure à toute élite, quelle que soit son origine et ses buts.

Les soucis matériels, le manque de formation et de temps limitent singulièrement, dans les milieux populaires, le développement des facultés individuelles.

Les ouvriers s'en rendent compte. Dépassés par les difficultés de leur propre vie, ils veulent avoir confiance — une confiance faite d'affection et de compréhension personnelle — en ceux qui les dirigent.

Ils veulent connaître leurs chefs avant de les suivre. Mais leur confiance, une fois donnée, est totale.

Ainsi s'expliquent des mentalités, acceptant d'emblée des explications, des systèmes politiques ou sociaux qui peuvent paraître à d'autres inadmissibles ou absurdes.

Pour toutes les raisons que l'on devine, cet état d'esprit est soigneusement cultivé. Journaux, brochures, romans contribuent à cette uniformisation des esprits, cherchant à accentuer la mentalité de masse, à remplacer le raisonnement individuel par des pensées collectives toutes faites. Pareille situation peut être discutée, regrettée, applaudie. Elle existe.

* * *

Le développement de la civilisation matérielle a profondément influencé la situation sociale, surtout dans les agglomérations importantes.

La concentration industrielle accumulant des centaines, des milliers d'hommes dans une seule entreprise a transformé les rapports entre intellectuels et ouvriers. Les préoccupations absorbantes des uns les éloignent de la vie des autres. La direction industrielle, commerciale, financière, d'une grosse entreprise écrase littéralement les hommes auxquels elles sont confiées. Leur personnalité est comprimée jusqu'à l'excès, par les responsabilités à prendre, les faits à connaître, les prévisions à établir. Leurs vies pareilles aux arbres qu'un vent constant incline toujours dans la même direction, sont fatalement penchées dans un seul sens.

Aussi bien l'étendue des grandes villes a rendu presque impossible la cohésion matérielle autour d'un chef. Le hasard seul rapproche les hommes jusque dans une même maison. Les voisins s'ignorent. Ils n'ont guère de ces relations mutuelles qui permettent la formation de groupes humains trouvant un premier lien dans le ciment même de leurs habitations.

Les différences d'habitudes, de tendances, de conditions d'existence jointes à une sorte de lassitude ont fait remplacer la hiérarchie effective de jadis par une succession de cercles plus ou moins larges mais ayant perdu contact entre eux.

Du haut de l'échelle sociale jusqu'à son plus modeste échelon, la division s'est opérée, fixant des cadres déterminés. Des blocs sont juxtaposés. On peut passer de l'un à l'autre, mais il y a, entre eux, une solution de continuité.

Un de mes camarades d'usine le constatait en disant :

— Quand on sort de son milieu, on n'a plus d'amis.

Les hommes éprouvent ainsi tous les jours plus de difficultés à joindre des mentalités d'un autre ordre. Il faut pour y réussir, une volonté persévérante.

* * *

Mais cette division n'a pas amené partout les mêmes conséquences. Un travail d'adaptation s'est opéré.

L'organisation très complète de certains partis politiques, transportant la lutte dans le domaine économique a réuni les volontés éparses pour la réalisation de buts précis, proches de la vie matérielle et quotidienne.

Les syndicats, les coopératives, les mutualités, les assurances diverses, etc., accompagnent d'un bout à l'autre l'existence ouvrière. Naissance, adolescence, conditions de travail, achats du ménage, épargne, lectures, distractions, maladies, accidents, funérailles, sont autant d'occasions de prouver l'utilité immédiate d'être au service d'un idéal même lointain.

Mais, en même temps, cette organisation permet les réactions équivoques des éléments qui en font partie. La masse impose sa volonté aux chefs qui dépendent d'elle. Par contre, les chefs peuvent, dans une certaine mesure, diriger les individus auxquels ils sont reliés de mille manières. Plus ils disposent de ramifications, plus ils pourront avoir d'influence.

L'intérêt même des chefs commande d'entourer leurs troupes d'un réseau serré. Les hommes ne doivent plus avoir ni nécessité, ni même désir de sortir de l'organisation complète où s'encadre leur vie.

Les ouvriers comprennent parfaitement que leur volonté isolée n'a guère de poids. Ils savent ce qu'ils doivent à leurs organisations de combat. Ils leur attribuent, — et c'est normal, — tous les avantages, toutes les améliorations dont ils ont profité depuis un demi-siècle. La cohésion ouvrière est ainsi devenue un fait évident. Il faut en tenir compte.

Dans le stade actuel de l'évolution sociale, on ne supprimera plus le principe du syndicat, de la mutualité, de la coopérative ouvrière. Tenter de les combattre de manière uniquement négative est totalement inutile. La masse des travailleurs manuels en a tiré des avantages trop nets, trop certains. Elle ne les aurait sans doute pas obtenus autrement, du moins dans la même mesure.

* * *

Trop d'hommes se contentent encore d'insister sur les défauts de l'époque actuelle, comparant certains aspects d'aujourd'hui aux souvenirs de jadis. Cette comparaison peut être intéressante, mais elle n'appartient qu'au domaine de l'histoire. Elle peut donner des leçons pour l'avenir, éclairer le sens de l'évolution qui se poursuit. Elle n'a pas d'autre raison d'être.

L'évolution sociale ne s'arrêtera pas aujourd'hui, établissant de manière définitive la forme actuelle.

Dans l'ensemble, les modifications de l'ordre social ont tendu dans une direction toujours pareille. Après l'esclavage, le servage. Puis la corporation, remplacée par le salariat individuel souvent ensuite réglementée par des accords collectifs. La succession est logique.

L'avenir est inconnu. Mais une seule chose est certaine : le développement social n'a pas atteint son terme. Les dernières années en sont témoin. Des progrès, car il s'agit en réalité de progrès considérables, ont été accomplis dans le domaine humain en peu de temps. Je ne veux point dire par là que toutes les mesures prises correspondent à l'idéal et sont appliquées de la meilleure manière. Certes non. Mais la possibilité d'un retour en arrière ou simplement d'un arrêt définitif ne saurait être admise.

Nous ne pouvons, dès lors, que chercher à orienter les forces actuelles de manière à les rallier aux idées morales, à la spiritualité essentielles au bonheur humain.

* * *

Les nécessités de l'existence, le désir très légitime d'augmenter les ressources du ménage et le développement du machinisme diminuant l'effort physique dans les usines, ont généralisé l'emploi de la main-d'œuvre féminine. La vie ouvrière en a subi de profondes modifications.

La fabrique, cent fois maudite en paroles, attire cependant les jeunes filles non seulement par le salaire régulier, mais aussi par une camaraderie plus libre, un sentiment d'indépendance, caractéristique de la mentalité actuelle.

Une sorte d'habitude de l'usine se crée. Puis, la jeune fille se marie. Souvent elle continue à travailler, son salaire augmentant l'aisance du ménage. Quand l'enfant, ou plus rarement les enfants, vient sourire ou pleurer dans le logis, on le confie aux grands-parents ou à une voisine plus âgée.

D'autre part, les rapports constants, à l'atelier, au bistro, dans la rue, en chemin de fer, en autobus, avec les hommes, crée une ambiance spéciale réagissant de manières diverses sur les individus.

Dans un atelier, où le travail me faisait passer parmi des ouvrières, je me souviens avoir été arrêté, tout net, d'écoeurement par le geste d'une jeune fille. L'ajusteur que j'accompagnais en fut même pris d'une sorte de colère. D'un geste furieux, il lança vers la femme, à toute volée, une grosse clé de fer.

Pendant plusieurs jours, je rencontrai cette ouvrière au restaurant où elle prenait ses repas. Parmi les hommes, au milieu des plaisanteries malpropres, elle restait sérieuse et distante, parfaitement correcte.

Une autre fille au regard vicieux, poudrée, frisée, avait au bistro une attitude qui n'était même plus équivoque. Mais, une fois la porte de l'atelier franchie, elle répondait brutalement aux sourires des ouvriers et se défendait à coups de poings contre ceux qui tentaient de l'approcher.

Surpris par des modifications de conduite aussi totales, j'interroge un de mes camarades.

— Qu'ont-elles donc ?

Sans paraître éprouver le moindre étonnement, il expliqua :

— Tu comprends, celle qui fait la bête à l'usine elle crâne, mais elle sait bien qu'il y a les amies, le contremaître et qu'on n'y touchera pas. Au bistro, il n'y a plus personne. Elle doit se tirer d'affaire toute seule. Alors elle ne rigole plus. L'autre, elle fait ce qu'elle veut au bistro. Mais à l'atelier, elle sait bien que si elle est « trop crapule » le patron la mettra dehors.

Je lui fis remarquer :

— C'est pas facile pour une femme, le métier d'usine.

Et me souvenant de tant de regards où je devinais une certaine crainte, même une réelle angoisse, j'ajoutai :

— Elles ne sont jamais tranquilles.

Avec un sourire de mâle satisfait il conclut :

— Oh, tu sais, ici elles ont toutes peur...

C'est bien vrai, elles ont peur des hommes... Et trop souvent, hélas, elles ont raison.

Cette crainte se manifeste parfois de manière navrante.

Nous venions d'arriver devant l'usine, attendant l'ouverture des portes. Une jeune femme se trouvait parmi nous. Tout à coup, elle pâlit, s'appuyait contre le mur, et finit par glisser sur le bord du trottoir, presque évanouie. Deux ou trois hommes s'approchèrent d'elle, veulent la secourir. L'ouvrière d'un geste, les repousse, refuse toute aide. Chancelante, elle se relève et traverse la rue pour retomber sur le trottoir opposé...

Elle reste là, pâle comme une morte. Mais elle ne veut pas qu'on la touche. Elle a peur...

* * *

Le bouleversement de la guerre a supprimé les distances entre les hommes, leur permettant de se comparer en dehors de leurs aspects traditionnels. Dans l'égalité des tranchées, des souffrances, de la mort, les hommes se sont vus face à face, entièrement dépouillés. La hiérarchie sociale refondue dans le flamboyant creuset de la guerre, transformée par une hiérarchie nouvelle de grades et de décorations, a fait naître un formidable désir d'égalité de point de départ et même d'arrivée. Après la guerre, la force même des choses a rompu cet ordre formé pour des circonstances exceptionnelles. D'autres valeurs, plus difficiles à penser, intervinrent à nouveau pour déterminer les situations. Le passé rentra en ligne de compte, renouant les traditions.

Le héros, chevalier de la Légion d'honneur, est redevenu ouvrier, employé, portier de Palace. Les jours d'orgueil, de fierté semblent morts. Ils sont toujours vivants dans les cœurs. Les hommes gardent l'orgueil d'avoir souffert, saigné et méprisé la mort pour un idéal.

Alors la comparaison continue : de porte à porte, d'étage à étage, de personne à personne. Les inégalités de valeur morale peuvent déterminer des réflexes d'une violence inattendue.

Dans l'incompréhension mutuelle des différents milieux sociaux, toute la faute n'est pas d'un seul côté.

Je n'ai point de leçon à donner. J'apporte simplement un témoignage. Il y a mieux à faire que se lamenter, regretter le passé, ou apprécier durement les efforts des autres. Il y a tout d'abord à comprendre. Et ce premier pas accompli, beaucoup de choses deviendront plus aisées. Car nous saurons enfin que les mots et les formules doivent être vérifiées dans la vie et par la vie.

Pour défendre un idéal aujourd'hui, il ne faut plus compter sur de simples affirmations, sur des démonstrations verbales.

On ne redresse pas d'un coup une éducation faussée, volontairement ou non. Jour par jour, les années ont superposé les impressions comme chaque marée renforce un banc de sable.

Il faut prouver par soi-même la valeur humaine, générale, de ses idées.

J'entends bien qu'il faut pour cela une constance que les lenteurs, les échecs ne doivent pas entamer.

L'œuvre en vaut la peine.

Je ne rêve pas d'une humanité idéale, d'une fadeur écoeurante. Au contraire. Je pense à des hommes loyaux et forts, vis-à-vis d'eux-mêmes comme des autres, et sachant qu'ils dépendent les uns des autres.

Je pense surtout à cette volonté d'entente, que je vois surgir dans tant de cœurs.

Et je constate que les uns et les autres ne se connaissent point. On se juge d'après des données fausses.

Beaucoup d'ouvriers ne connaissent plus les « bourgeois » que sous un aspect radicalement faux.

Comment en sont-ils arrivés là ? C'est bien simple.

Ils ne connaissent guère de bourgeois. Ils les voient par les fenêtres des maisons, à travers les glaces d'une voiture automobile, au sortir d'une soirée.

Journaux, romans, théâtres, cinémas, ne leur montrent que des vies « bourgeoises » odieusement truquées. Les existences sont bouleversées de passions, secouées de drames. Beuveries, ripailles, dancings, palais somptueux défilent sans arrêt.

Les images se succèdent, le jugement se consolide : les bourgeois sont des noceurs ; hommes en smoking, femmes en robes décolletées, que de somptueuses automobiles mènent de fêtes tapageuses en banquets prodigieux.

Quoi d'étonnant de voir la haine et la méfiance à l'égard de ceux qu'on croit être ainsi ?

Les longues heures de travail intellectuel, les lourdes préoccupations de bureau, le laboratoire, le cabinet d'études où l'on est seul, tout cela n'est d'aucun effet scénique et n'amuse personne.

Puisque cela ne « rapporte pas », on supprime tout simplement la vraie vie.

Et si les hasards de l'existence mettent un révolté en contact avec une personnalité dont la vie claire, dévouée, travailleuse ne peut être interprétée autrement, la même réflexion, cent fois entendue, monte :

— Ah ! s'ils étaient tous comme cela !

Le mot « bourgeois » finit ainsi par être un terme insultant où la colère se joint au mépris.

Un ouvrier cherchait à faire la conquête d'une jeune fille travaillant dans la même usine. Sans beaucoup d'hésitation, ni de galanterie compliquée, il lui dit son désir. La femme le renvoya plusieurs fois de suite carrément.

Je le vis, devant un bistro, faire une nouvelle tentative qu'elle repoussa. Il se mit alors à l'injurier, lui criant sa bestialité. Et comme elle ne répondait plus, l'homme chercha une injure définitive.

Sale bourgeoise, cria-t-il.

Sale bourgeoise, parce que l'ouvrière respectait sa dignité de femme...

* * *

Le bonheur des hommes est une cathédrale où chaque pierre ne vaut que par l'ensemble. On ne peut en séparer un élément. Sans l'appui des autres, il est chose morte.

Travail, salaire, habitation, distractions, enseignement, famille, enfance font partie d'un tout dont on ne peut les détacher.

Augmenter les salaires sans donner aux hommes l'éducation nécessaire pour utiliser raisonnablement leurs ressources nouvelles, est une mesure incomplète.

Perfectionner l'instruction est indispensable. Sans un développement parallèle de l'enseignement moral, à quoi aboutira-t-on ?

Donner aux hommes la possibilité de se créer un foyer matériellement meilleur, est-ce suffisant ? Ne faut-il pas en même temps les guider vers la paix qui rendra la maison habitable.

S'attacher à défendre la santé des enfants est une mission sacrée. Mais, n'est-ce pas plus encore d'apprendre aux enfants à s'imposer une discipline indispensable pour qu'ils ne se tuent pas moralement et physiquement, par après ?

Apaier la souffrance, guérir, édifier des hôpitaux est nécessaire. Mais ne faut-il pas songer également à développer les forces morales qui sauvegardent les corps ?

Je ne critique pas ici les efforts réalisés. Au contraire. Je ne saurais dire mon admiration, ma gratitude à l'égard de ces milliers de cœurs généreux dont le dévouement et la simplicité témoignent, tous les jours, de l'unité humaine.

* * *

Chacun des éléments de la vie ramène à un point central, toujours le même.

Axe de toute existence, pauvre ou riche, le problème moral domine les autres. Lui seul, compte réellement par son influence directe sur tous les actes humains.

La valeur profonde de nos actes est celle de nos intentions. Chaque geste se rattache au sens général de toute la vie elle-même.

Le but de l'existence, son explication, son orientation peuvent varier selon les individus.

Malgré toutes les nuances philosophiques, il n'existe en réalité que deux attitudes :

Accepter ou se révolter.

Il n'y a pas de milieu.

D'une part, accepter la vie et ses limites, tout en cherchant à la rendre meilleure. Mais il faut d'abord la comprendre et savoir qu'au delà de son terme matériel il y aura des compensations pour les inégalités forcées de l'existence : inégalité de santé, d'intelligence, d'hérédité.

Le christianisme apporte ici les explications nécessaires. L'acceptation qu'il enseigne n'est point passive. Elle n'est point inférieure à la dignité humaine. Bien au contraire. L'homme dépasse sa propre individualité, en la courbant sous une règle qui lui donne avec la certitude de la justice, les possibilités les plus complètes et les plus stables de paix.

L'autre attitude est la révolte. On sait vers quelles déchéances, vers quelles atroces folies elle peut mener. L'ignominie bolcheviste suffit largement à le montrer. Sa révolte a plongé tout un peuple dans une misère sans fond, dans une dépravation sans espoir.

Mais on ne peut vouloir chez les autres ce qu'on rejette soi-même.

La vérité est une pour tous. Et si l'on n'est pas sincère envers soi-même, on ne le sera pas vis-à-vis des autres.

On peut avoir l'impression d'être entièrement libre. On peut croire ses propres actes sans importance. Mais si nous sommes vrais, si nous avons le courage d'être honnêtes en nos pensées, nous constatons vite que nos moindres gestes s'élargissent bien au delà de notre personnalité.

Il n'y a pas cloisons étanches dans la vie.

Nous ne sommes jamais seuls. Il y a toujours le long de la route, quelqu'un nous regardant passer. Il est appuyé à la clôture de son jardin, il est derrière le rideau de sa fenêtre, nous ne l'apercevons même pas. Mais il nous voit.

Notre conduite lui est exemple, et nous en portons une responsabilité.

La vie d'un homme est comme un arbre dont les graines sont portées Dieu sait où, près ou loin, par les vents mystérieux, orages fous, longues tempêtes, souffles lents de l'été.

L'idée qui nous mène, l'idée que nous représentons sera jugée d'après notre conduite. Et cela, par des intelligences simples transparentes toujours l'idée dans les faits.

La direction morale est donc essentielle. Mais il n'y a pas deux mesures de responsabilité. Grands et petits doivent suivre la même voie.

Il n'y a pas deux morales. Il y en a une.

Telle attitude aura sans doute des répercussions plus ou moins graves selon les individus ou les circonstances. Mais les conséquences seront d'un ordre toujours pareil. Leur amplitude seule variera.

Pourquoi les uns accepteraient-ils la vie, si les autres s'y refusent ? Si « eux » se révoltent, c'est parce que nous nous serons révoltés, avant eux.

* * *

A côté d'impressions pénibles, même douloureuses, je garde le souvenir d'âmes droites et fières.

La dignité ouvrière n'est pas un mot. Elle jaillit, elle se redresse, révélée par un simple mot, par un silence.

Un patron avait pris à son service deux pauvres vieux à demi-impotents, pères de famille nombreuse. Ils justifiaient leur présence à l'usine en accomplissant des travaux intermittents et peu pénibles.

J'interroge mon compagnon d'atelier :

— Qui sont ces deux-là ?

— C'est des vieux, répond-il. Ils ont beaucoup de gosses, sept et onze. Ils sont amochés. On les a pris par...

Et puis, il s'arrête net, ne voulant pas prononcer le mot de pitié qui lui venait cependant aux lèvres.

On rencontre, je le sais, des brutalités, des malpropretés, parfois même des actes d'une bestialité à faire crier de dégoût.

Mais la responsabilité n'incombe pas aux ouvriers seuls.

Car il ne suffit point de tirades sentimentales sur le bonheur familial pour faire respecter la famille. Il ne suffit point de croire en la bonté et la douceur humaines pour faire régner le bonheur après un bouleversement du cadre économique et social.

La dignité humaine ne consiste pas exclusivement à tenir tête à un patron, à vouloir une égalité impossible à réaliser. Elle consiste, avant toute autre chose, à savoir discipliner sa vie,

à faire reculer par sa propre volonté les instincts proches de l'animal.

Malgré l'atmosphère décourageante, malgré trop d'exemples démoralisants, malgré les attaques contre leur âme, les ouvriers eux-mêmes ont réagi. Ils ont le droit d'en être fiers.

La Jeunesse Ouvrière Chrétienne s'est dressée fièrement pour défendre les âmes, exiger le respect. On avait parfois oublié le respect absolu auquel elles ont droit.

Mais la J. O. C. l'a rappelé de manière émouvante.

Ces petits gars, ces petites filles ont subi les avanies de ceux-là même qu'ils voulaient protéger. Ces jeunes ont tenu bon, malgré les souffrances, malgré les dures méchancetés. Ils restituent fraternellement à la vie ouvrière l'atmosphère de dignité qu'elle mérite.

Par-dessus le grondement des machines, les bruits durs de l'atelier, j'entends monter leur chant. Ils veulent, les jostes, être fiers, purs, joyeux et conquérants.

J'aime avec reconnaissance l'âme magnifique de ces apprentis, jeunes ouvriers et ouvrières qui veulent s'élever dans la plus belle acceptation du mot.

Parmi tant de lâchetés de l'heure présente, il est poignant de voir ces enfants réapprendre aux hommes le sentiment de leur propre valeur.

Et je connais peu de beautés égales à leurs jeunes volontés qui font voler en éclats la mauvaise légende de la médiocrité humaine.

* * *

Enfin, voici qu'un dernier élément vient multiplier à l'infini les possibilités de paix.

Les hommes ne peuvent être dirigés par la seule raison. Ils ont un cœur aussi.

Dès les premiers instants de mon enquête, j'ai rencontré la générosité, la bonté. Elles m'ont accompagné sans cesse, jetant leur chaude lumière sur les heures les plus mornes.

Entre eux, il n'est pas de sacrifice qui compte. Naturellement, spontanément, ils donnent ce qu'ils ont : abri, nourriture, et surtout une tendresse simple, un peu bourru, mais si profonde.

Et les mamans, ah ! les vaillantes mamans des quartiers populeux et maussades. On ne les rencontre guère en parcourant les rues, mais on les devine dans les maisons ternes, dans les chambres étroites. Elles travaillent pour deux, pour trois, pour plus encore. Elles sont aidées par leur mari. Elles sont parfois abandonnées. Mais les gosses sont là, près d'elles. Ils sont leur fierté, leur juste orgueil. Parce que, me disait l'une d'elles :

« Les enfants, voyez-vous, c'est tant de peines et tant de joies qu'un homme ne pourra jamais le comprendre. »

Les mamans des faubourgs lointains sont parfois rudes. Elles ne savent pas les mots de tendresse qui sont dans les romans. Mais, pourrait-on croire que leur amour n'est pas vibrant ? Allons donc !

Une femme avait été abandonnée par son mari. Elle travaillait pour nourrir ses quatre enfants. Les deux derniers étaient de pauvres petits êtres anormaux, navrants.

Quand la mère quittait sa chambre, elle devait les attacher aux meubles pour empêcher de mortelles imprudences. Personne n'était là pour les surveiller...

Une admirable Française apprend cette atroce situation. Elle va, offre à la femme épuisée de placer les enfants dans un établissement :

— On ne peut pas vous laisser ainsi, Madame. Donnez-moi vos deux petits enfants. Nous les soignerons bien. Peut-être pourrions-nous les guérir...

La maman elle, ne voit qu'une chose : on veut prendre ses enfants.

Et sa réponse monte comme une plainte, assourdie par un sanglot.

— Non, Madame. Merci, Madame. Mais je ne peux pas donner mes enfants. Voyez-vous, Madame, personne ne les aimera comme moi...

* * *

Il s sont nombreux ceux qui sentent palpiter en eux la flamme de tendresse humaine, l'enthousiasme sacré faisant partager les souffrances et les joies.

Des hommes, des femmes, de tous les milieux sociaux, se chargent volontairement de sacrifices, tous les jours répétés, abolissant leur égoïsme naturel pour servir un idéal religieux ou autre.

Les séparations, les cadres économiques et sociaux que les raisonnements des hommes ont multipliés n'ont pu résister à cette force.

La raison est une lourde montagne.

Mais la petite source de tendresse humaine, d'espérance est là. Chaque instant, sans arrêt, elle travaille. Elle affaiblit la résistance, elle avance.

Elle finit toujours par faire son chemin.

Confiance

Ces heures ont passé, comme les autres, lentes ou rapides.

Depuis, les mois se sont entassés, jetant comme une ombre sur mes souvenirs.

Je demeure heureux de mon effort.

Je me souviens des soirs où je cherchais en m'appuyant contre un mur, contre un établi, à diminuer le poids de mon corps pour atténuer l'exaspérante fatigue d'une jambe blessée pendant la guerre.

La souffrance est mesure de notre attachement à une conviction, à une idée. Elle nous est, en quelque manière, un témoin. Elle est aussi un lien profond pour les hommes entre eux, pour le cœur des hommes et leurs pensées.

Je suis heureux d'avoir pu donner un peu de moi-même à ceux qui furent et demeurent mes camarades.

Et je ne me considère pas quitte envers eux.

Au camarade inconnu, au passant, ils ont donné du courage.

Quelle que soit la vie, je m'en souviendrai.

Car, aux heures de lassitude, aux heures où nous sentons avec une cruelle lucidité la courte mesure de notre effort, certains gestes de sympathie, certains regards cordiaux, sourires de visages anonymes, dans le bruit de l'atelier, devant le zinc d'un bistro, tout à coup surgissent devant mes yeux.

Et je reprends confiance.

Je les aime parce que j'espère en eux.

J'espère en eux, en leur âme tourmentée qui cherche à comprendre la vie, qui se trompe et plus souvent encore est trompée, mais sur laquelle je vois cependant la divine lumière de la bonne volonté.

... Et courage

On peut prendre la vie comme on veut, comme on peut. C'est au fond toujours le bonheur que nous cherchons.

Jeune, on veut le bonheur largement, d'un bloc immense. Puis, les années passent. On cherche toujours.

Des jours heureux ont dressé, dans le passé, leur lumière entourée d'un halo de regrets.

Il faut en retrouver demain. On le veut. On s'exaspère dans l'attente continue de ce bonheur illusoire.

Peu de générations ont comme la nôtre cherché le bonheur avec une telle violence. Une sorte de frénésie. On veut dégager sa vie. Rompre la gangue.

Les vieux disent :

— Attention. Méfiez-vous. De notre temps on acceptait. C'était mieux.

Certains comprennent, acceptent loyalement la pénombre de la vie.

Mais d'autres répondent :

— Peut-être autrefois. Mais nous ne nous en souvenons plus. Tant pis pour les vieux, ou tant pis pour nous. Nous voulons agir librement. Ne pas sentir une dépendance. Ne plus voir surtout notre responsabilité directement engagée malgré nous. Nous vivons.

Aspirations, désirs, volontés, mêlent le possible à l'irréalisable. Les regrets se joignent à des joies brutales d'égoïsmes voulus.

La vie est une poignée d'heures, brusquement saisies. Beaucoup glissent entre les doigts. Mais il en reste tout de même quelques-unes, un peu froissées peut-être, mais tant pis.

* * *

On nous a dit : Le bonheur est en vous. Adaptez-vous à la vie et vous pourrez ainsi vous donner le bonheur à vous-mêmes.

Ce n'est pas vrai.

Nous-mêmes ? Mais nous sommes un fondement bien trop instable, et surtout bien trop étroit.

Chacun serait donc un centre absolu ? Et toute l'humanité vit, peine, sourit, pleure à nos côtés, sans nous toucher ?

Ce n'est pas vrai. Rien n'est absolu dans la vie. Rien n'est seul. La ville est une, malgré ses mille maisons. Toutes se joignent. Et chacune d'elles, à son tour, est un ensemble et ne peut exister qu'ainsi.

Seul, on peut atteindre une certaine paix. On peut fixer un but à sa vie, par un effort se donner une direction, s'y tenir, s'y cramponner. Mais cette unité n'est que force et non pas douceur.

Le bonheur n'est pas pareil. Il vient des autres. Il viendra vers nous qui l'attendons, le cherchons si impatiemment. Mais il ne viendra pas en un jour. Nous avons à le préparer.

En donnant. En donnant autour de nous : notre affection, notre tendresse, notre volonté d'amitié compréhensive.

Tous les jours ? Oui, tous les jours.

L'effort minuscule d'aujourd'hui nous irrite. Il nous humilie par sa petitesse.

Mais il a un sens, s'il sert. S'il sert aux autres.

C'est la joie, ou simplement les pauvres joies, les instants heureux, les sourires émus donnés aux autres qui nous restituent du bonheur, d'autant plus que nous ne l'aurons pas cherché.

Au fond du cœur des hommes, il faut un élément stable, une pensée permanente dépassant les individus qu'une minute suffit à faire disparaître.

Rattachons notre effort quel qu'il soit à l'effort collectif. Entrons dans le rang.

Nous n'éprouverons plus cette impression lassante, écœurante, d'isolement. Combien de fois n'avons-nous pas entendu la terrible question, énervante, briseuse d'énergie, monter de nous-mêmes.

— A quoi bon ?

Après l'effort renouvelé, après tant d'heures dont la répugnante platitude amène cependant le flot pressé des ennuis, des mesquineries humaines.

— A quoi bon ?

Tous les hièrs s'accablent en un tas de cendres grises qu'aujourd'hui rejoint déjà. Et les demains qui vibrent de notre espoir seront-ils moins monotones ?

— A quoi bon ? A quoi sert cette tension, cette discipline devant laquelle on courbe sa raide échine ?

Il faut servir, trouver l'équilibre qui joint hier à aujourd'hui et leur fait préparer demain.

Est-ce que vivre matériellement nous suffit ?

Non.

Nous n'avons pas le droit de laisser couler l'existence comme du sable dont aucune forme ne demeure, sauf le monticule du cimetière.

Nous voulons dominer la vie. Elle est si simple et si compliquée !

Au fond de nous-mêmes vit notre orgueil.

Nous nous en rendons plus ou moins compte. C'est notre orgueil d'être humain qui nous isole.

Nous pensons à nous. Nous voulons tirer de l'existence un élargissement personnel, ne pas perdre nos chances de bonheur.

Aurons-nous le courage de nous limiter nous-mêmes, et de mettre notre orgueil à relever les petites humilités de la vie en les faisant servir ?

Aurons-nous le courage d'accepter de servir simplement, mais fièrement. D'être un lien, une espérance, un soutien.

Aurons-nous la volonté d'être d'autant plus humain que nous aimerions mieux les âmes.

Saurons-nous donner de notre paix pour aider les autres à trouver la lumière et faire comprendre plus clairement par notre effort que les hommes ne sont pas que matière mais que leur âme peut trouver en Dieu et la force et la beauté.

L'herbe qui meurt peut encore enrichir la terre dont elle est sortie.

L'homme ou la femme retombé dans le grand silence aura soit montré la vanité de son orgueil, soit servi son idéal.

Et sur leurs tombes, la croix apaisante et douce dressera devant les peines humaines la sérénité de la promesse divine :

Bienheureux, les simples en esprit.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Le carême de Notre-Dame de Paris

Le R. P. Pinard de la Boullaye vient de clôturer la troisième station de Carême dans cette chaire de Notre-Dame, l'une des plus illustres de la chrétienté, où il s'est égalé par des moyens divers aux plus considérables successeurs de celui qui, depuis bientôt un siècle, la fonda par son génie, le P. Lacordaire, à l'appel d'Ozanam. Mission périlleuse, assurément. Il s'agit, en effet, d'exercer un haut apostolat intellectuel auprès d'une vaste élite d'auditeurs, actuellement amplifiée dans des proportions immenses par la radiophonie.

La science religieuse avec l'intégrité absolue de la doctrine en est la première condition. Il serait inouï que l'interprétation la plus retentissante de la parole évangélique l'adultérât en quelque manière. L'adaptation de cet enseignement supérieur aux exigences de l'esprit contemporain importe singulièrement au succès. Depuis les apôtres, depuis saint Paul, notamment, qui ne s'adressa pas aux aréopagites d'Athènes comme aux juifs ou aux prosélytes, tous les prédicateurs intelligents ont su, sans admettre la plus légère altération doctrinale, accommoder la vérité éternelle à la compréhension de leur auditoire. Et, naturellement, le conférencier de Notre-Dame, héritier d'une glorieuse tradition, doit faire monter l'éloquence avec lui dans cette chaire fameuse, qui a retenti des accents de Lacordaire, de Ravignan, du P. Félix, de Monsabré, de Mgr d'Hulst, du P. Janvier et du P. Sanson.

Quels titres apportait le P. Pinard de la Boullaye à cette lourde succession? Professeur de dogme, d'Écriture-Sainte, spécialement versé dans la science des religions, où deux volumes universellement renommés ont consacré sa réputation, l'éminent jésuite apparut d'emblée, sous ce rapport, à la hauteur de ses prédécesseurs les plus qualifiés par leur savoir. Parfaitement au courant du grand effort scientifique poursuivi avec un remarquable succès dans nos écoles, nos universités depuis bientôt cinquante ans, possédant en outre le sens raffiné de l'orthodoxie, professant encore à l'Université Grégorienne, à l'ombre du Saint-Siège, il est un de nos porte-parole les plus autorisés, un des organes les plus sûrs et les plus compétents de la pure doctrine romaine, de la doctrine vierge.

D'autre part le penseur justifié de son originalité par l'art des rapprochements non moins que par une étonnante pénétration des textes sacrés dont la profondeur est inépuisable.

Il faut en convenir : l'écueil de ce genre apologetique, didactique, asservi à une méthode sévère, s'interdisant les envolées du lyrisme, les hardiesses de l'imaginaire, se défiant même des mouvements passionnés, presque hostile au pittoresque des épithètes voyantes, c'est une certaine sécheresse professorale. Sans doute, l'enseignement du docteur n'exclut pas l'éloquence : les Guizot, les Villamañans, les Ozanam, pour citer quelques grands noms, furent des professeurs entraînants qui passionnaient la jeunesse de la Sorbonne; mais la chaire sacrée n'est pas la chaire profane ou la tribune politique, elle réclame de ses Chrysostome une autre flamme, l'ardeur apostolique, la sainte passion de la gloire de Dieu et du salut des âmes, l'éloquence qui remue les âmes, qui les arrache à toutes les séductions de l'erreur et du mal pour les jeter, frémissantes, dans les bras du Père des cieux. Une longue expérience atteste, en effet, que de brillantes joutes oratoires, des disputes serrées, des controverses habiles ne suffisent pas à réduire la volonté aux démarches définitives, sans parler de la marge qui sépare la crédibilité de la foi et que seule la grâce peut remplir. Nous ne dissimulerons pas que beaucoup supérieur à un d'Hulst qui était dépourvu du fluide sympathique, dont le verbe patricien manquait de rayonnement, le P. Pinard de la Boullaye, qui s'astreint à une méthode sévère, voile souvent, par tactique, l'éclat de ses preuves et contient ses élans, parvient à suppléer, dans une

notable mesure, au défaut de passion véhément par la vigueur des pensées, jointe à l'onction apostolique. En tout cas, j'enregistre son succès : il grandit de station en station. Le P. Pinard, par le prestige de sa science remplit Notre-Dame où Mgr d'Hulst éclaircissait les rangs par sa métaphysique. Il expose, il disserte, il argumente, il réfute, avec une clarté triomphante. Il arrache à la pseudo critique, à la science qui s'étale partout, ses oripeaux de parade. Il prend à la gorge l'erreur du jour, il la désarçonne et lui fait vider les étriers. Dans les esprits enténébrés, il jette la lumière par faisceaux. Aux esprits chancelants, il fournit des étais solides. Il apporte à la foi le témoignage du savoir éprouvé. Il venge la vérité. Son succès, c'est de faire confiance par sa scrupuleuse observance des règles du jeu, par la loyauté de la discussion qui n'esquive aucune difficulté, qui ne surfait pas les preuves, qui ne s'avance qu'à bon escient, qui attaque sans timidité et triomphe sans jactance.

* * *

La marche que suit le conférencier de Notre-Dame dans le développement du sujet qu'il a choisi et qui n'est autre que la Personne adorable de Jésus-Christ est d'une irréprochable logique. Après avoir savamment démontré que Jésus-Christ n'est pas un être légendaire, mythique, mais qu'il appartient à l'histoire la plus authentique, il a entrepris de l'étudier d'abord comme Messie, Envoyé de Dieu, sans préjuger de sa qualité de Fils de Dieu. Le dernier carême, qui s'est terminé dimanche dernier, fut consacré à l'achèvement de cette démonstration. L'année prochaine seulement sera abordée la divinité du Sauveur.

Nous ne discuterons pas ce plan progressif et rationnel qui semble correspondre à l'allure du ministère de Jésus lui-même tel que nous le retracent les Synoptiques, qui offre l'avantage de ne pas forcer les preuves alléguées et de ménager la faiblesse des opposants en leur mesurant la vérité. Il nous paraît cependant offrir quelque lenteur et obliger le conférencier à quelques redites. Le Christ est incontestablement l'Envoyé de Dieu, car il réalise en lui les prophéties qui annonçaient à Israël son Libérateur — ce fut l'objet des conférences de 1930 —, car il est lui-même thaumaturge et prophète — c'est le sujet des dernières conférences.

Dans la première, le P. Pinard a victorieusement établi la possibilité du miracle et même sa nécessité morale. A retenir dans la réfutation des objections cette vue originale : La suprême loi d'intervention pour un père, c'est l'utilité de ses enfants. Nulle beauté ne le séduit qui ne rayonne pas de bonté. Ce que je veux, c'est que les signes manifestes de mon intervention forcent mes enfants à dire, lorsqu'ils interrogeront l'histoire : Notre Dieu n'est pas seulement le plus sublime des physiciens, des mathématiciens et des artistes : il est père avant tout.

La preuve de la nécessité morale du miracle fut admirablement conduite. Observant judicieusement que la régularité même des lois naturelles selon lesquelles évoluent les causes secondes voient aux yeux des savants la Cause première, il montre l'opportunité pour l'Ordonnateur suprême de chercher à dissiper cette fascination par des interventions qui brisent le déterminisme des lois. Les croyants eux-mêmes y trouvent leur compte. Le silence éternel de Dieu, sourd à leurs prières, menacerait d'affaiblir leur foi. Au reste, à qui réfléchit, il est manifeste que le miracle est la plus claire, la plus lisible signature que Dieu puisse opposer à ses messages.

La deuxième conférence complétait la première en démontrant la discernabilité du miracle. Ici encore preuve graduée, marche ascensionnelle : le phénomène miraculeux, envisagé comme fait matériel, est une réalité parfaitement observable; son irréductibilité aux lois naturelles est parfaitement constatable; il reste que son attribution à Dieu ou à l'un de ses mandataires s'impose irrésistiblement. La fameuse objection des forces inconnues n'est nulle part réduite à néant comme ici. Il y a contradiction formelle à prétendre qu'une force physique, connue ou inconnue, soit à

fois composée et simple, déterminée et libre. Or la force qui traduit le miracle opère dans un sens, selon un rythme diamétralement opposé au déterminisme.

La troisième conférence fait l'application aux miracles de Jésus des trois lois étudiées dans la précédente. Avec une invincible logique, l'orateur établit leur réalité tangible, leur anomalie, leur origine préternaturelle. Du même coup, il réfute les thèses de la libre pensée qui prétend confondre les miracles évangéliques avec la mythologie, la légende, le merveilleux païen. Après quoi, il a le droit de conclure que le Maître a inscrit ses prodiges aux fastes de l'histoire en traits si fermes qu'aucune main ne pourra les effacer.

Les trois autres conférences font resplendir au front du Christ l'auréole du Prophète, mis en possession par le Père de quelques-uns de ses secrets. Les trois secrets que pouvait seule communiquer une science surnaturelle, divine sont : la ruine de Jérusalem, le triomphe de l'Eglise, le duel de l'amour et de la haine se poursuivant dans la série des âges. La marche suivie est d'un parfait parallélisme. L'orateur expose les prophéties d'après les textes évangéliques; il en démontre l'incontrefaisable authenticité, il déroule le tableau historique de leur accomplissement. Pour la dernière, les deux premières parties sont réunies en une seule et la dernière est consacrée à montrer la valeur apologétique de ces prophéties.

L'exégète a déployé ici une sagacité bien connue, un sens critique d'une absolue sûreté et les tableaux d'histoire sont d'une vérité saisissante.

La conclusion qui se dégage de cette troisième station déborde assurément les preuves énoncées qu'il ne faut pas solliciter le moins du monde pour en faire sortir la qualité de Fils de Dieu sous le vêtement de chair humaine. Mais, à s'en tenir à cette préparation grandiose et aux pressentiments qu'elle fait naître, l'orateur, disons mieux, l'apôtre avait le droit de donner l'option à ses auditeurs entre la reconnaissance du Messie et l'indifférence à son égard ou la révolte; il avait le droit de les presser de se ranger résolument au pied de la Croix avec ceux qui acclament le Sauveur comme le médecin, le guide, le Messie promis à l'humanité. «*Livrez-vous à Lui et de toute votre âme!* »

On ne s'étonnera pas que le cardinal-archevêque de Paris, S. Em. Mgr Verdier, n'ait pas laissé le R. P. Pinard de la Boullaye descendre de la chaire sans lui décerner en son nom et au nom de la magnifique assemblée d'hommes qui ont assidûment suivi la station, sans décerner à l'éminent conférencier, les plus chaleureuses félicitations pour cette parole de lumière qui rayonne sur tant d'intelligences.

Le R. P. Pinard de la Boullaye, modeste et savant religieux, est l'honneur de la chaire chrétienne et de la célèbre Compagnie à laquelle il appartient.

J. SCHYRGENS.

BELGIQUE

Marguerite d'Autriche

Dans le dernier bulletin de l'Union civique belge, M. Léon van der Essen, professeur à l'Université de Louvain, a consacré à Marguerite d'Autriche l'intéressant article que nous reproduisons ici :

En décembre dernier, on a fêté, avec éclat, en France, à Bourgen-Bresse, le cinquième centenaire de la mort de Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, qui gouverna nos provinces pendant la minorité de celui-ci.

Tout a été dit, à cette occasion, sur ses malheurs, sur son veuvage précoce, sur l'amour ardent qui lui fit ériger à son jeune époux, le brave Philibert de Savoie, ce magnifique mausolée dans l'église de Brou, sur son caractère fier, indépendant; sur son rôle de princesse de la Renaissance, de protectrice des arts et des lettres qu'elle se montra pendant son séjour à Malines.

Nous voudrions mettre en relief, dans le présent article, ce qu'elle fut comme gouvernante des Pays-Bas au début du XVI^e siècle.

En septembre 1506, une fièvre aiguë venait d'emporter en quelques jours l'archiduc Philippe le Beau, notre souverain : sa veuve, l'infante Jeanne d'Espagne, en devint folle de douleur. Du mariage d'amour qui avait uni les deux époux était né le petit archiduc Charles, qui un jour serait célèbre sous le nom de Charles-Quint.

A la mort de son père, Charles n'avait que cinq ans. Il fallut bien que son grand-père, l'empereur Maximilien de Habsbourg, prit la régence de nos provinces au nom de son petit-fils. Toutefois, les affaires allemandes retenaient l'attention de l'Empereur pour qu'il eût pu se consacrer sérieusement à l'administration des Pays-Bas. Il se déchargea de ce soin sur sa fille, Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert de Savoie.

Regardez ce portrait de Van Orley (1493-1542) qui représente la jeune princesse. Sous l'élégante coiffe blanche qui lui encadre si délicatement la figure, elle nous apparaît, avec son nez droit et régulier, sa bouche plutôt menue aux lèvres fortement dessinées, les yeux noirs bien plantés dans son visage ovale, comme une femme adroite, intelligente, sensitive et volontaire.

Pendant qu'elle gouverna les Belges, Marguerite d'Autriche ne fit rien pour s'attacher le cœur de ses administrés; elle n'assista point à leurs fêtes, à leurs processions, à leurs *ommegangs*, à toutes les manifestations pittoresques et éclatantes de la joie populaire. Elle fut distante, vivant recueillie dans le souvenir de son époux défunt ou préoccupée par les problèmes politiques qu'elle avait à affronter, ne sortant de sa réserve aristocratique que pour se délecter dans la compagnie des poètes, des littérateurs et des savants. Elle ne connaissait d'ailleurs pas le flamand, pas plus que l'allemand, aussi extraordinaire que ce dernier fait puisse paraître lorsqu'il s'agit d'une archiduchesse d'Autriche. Elle était de culture française et elle garda cette culture pendant le séjour qu'elle fit chez nous.

Cette tournure d'esprit ne l'empêcha cependant point de nourrir des sentiments d'hostilité déclarée à l'endroit de la maison de France : elle n'oublia jamais l'affront terrible qui lui fut fait dans sa jeunesse, lorsque son fiancé, le futur roi de France Charles VIII, avait répudié son amour et l'avait fait reconduire chez son père. Son mariage heureux avec Philibert de Savoie n'avait point étouffé chez elle le souvenir cuisant de cette insulte.

Désabusée par cette aventure et par la mort prématurée de son époux adoré, après avoir exprimé dans les pierres de l'église de Brou son immense douleur, elle vint chez nous, détachée de toute nouvelle expérience amoureuse, mûrie avant l'âge, décidée à prendre sérieusement en mains l'éducation politique du petit neveu dont on lui confiait l'héritage. Femme très intelligente et volontaire, elle soigna admirablement les intérêts dynastiques du jeune Charles, n'hésitant point à contrecarrer la volonté de son père, l'empereur Maximilien, lorsque celui-ci veut mener une politique manifestement trop autrichienne.

Marguerite comprend, dès le début de sa régence, que les intérêts de son pupille se confondent avec les intérêts du pays. Retirée dans le palais qu'elle occupe à Malines et que lui a cédé le sire de Watervliet, elle s'efforcera de maintenir la balance égale entre les intérêts de la famille des Habsbourgs et l'intérêt personnel et direct du jeune Charles-Quint.

Elle eut, dès le début, une mission fort difficile. En face d'elle se dressait, hautain et superbe, Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, que l'archiduc Philippe le Beau, à son départ pour l'Espagne, avait laissé comme son lieutenant aux Pays-Bas. Entre l'archiduchesse autrichienne et le grand seigneur belge, ce sera une lutte de tous les instants. De plus, les Gantois, ces éternels révoltés, qui avaient toujours profité de toutes les difficultés dans lesquelles se débattaient leurs princes pour essayer d'élargir la puissance de leur orgueilleuse commune ou pour rétablir les libertés que si souvent, comme punition, on leur avait supprimées, ne cessaient de s'agiter. Continuant la politique de Louis XI, le roi de France Louis XII excitait par ses intrigues les menées dangereuses de Robert de la Marck, dans le pays de Luxembourg, et du duc de Gueldre dans le Nord.

Enfin, les Etats généraux, qui prenaient de plus en plus conscience du rôle qu'ils pouvaient jouer, se montraient rebelles à toute idée de guerre extérieure et on les sentait prêts à refuser tout subside en cas de difficultés.

Il fallut à Marguerite d'Autriche toute l'adresse et toute la ténacité dont elle était capable pour éviter la guerre entre Maximilien, son père, et les Valois et pour maintenir la paix que réclamait le pays et qui était nécessaire pour la conservation de l'héritage du jeune Charles-Quint.

Après de longues négociations qu'elle conduisit elle-même avec une finesse qui étonnait les diplomates, Marguerite réussit à conclure un traité d'alliance et d'union entre l'Empereur et Louis XII, en 1508. Le pays respira et lui sut gré d'avoir épargné à nos régions les horreurs d'une guerre.

Hélas! en 1512, la trame si délicatement tissée par Marguerite se rompit : L'Empereur et le roi de France se traitaient de nouveau d'ennemis. Aussitôt Marguerite, avec grande adresse, suscita une alliance contre Louis XII à laquelle adhèrent le Saint-Siège, le roi d'Aragon et le roi Henri VIII d'Angleterre. Trente mille Anglais vinrent débarquer à Calais pour combattre à côté des troupes belges et d'Allemagne, l'empereur Maximilien accourut en personne pour prendre le commandement de l'armée.

Les Français furent défaits à Guinegate en 1513 : le célèbre chevalier Bayard fut du nombre des prisonniers. Tournai, qui depuis le temps de Philippe-Auguste (fin du XII^e siècle) était devenue ville française, fut obligée de capituler. Telle fut l'habileté de Marguerite d'Autriche que nos provinces parvinrent à rester neutres pendant la campagne : elles ne connurent point de dévastations guerrières, et purent recueillir tous les bénéfices de la victoire de Maximilien et de ses alliés.

En ce moment, la minorité du jeune archiduc Charles touchait à sa fin. Si Guillaume de Croy, l'adversaire de Marguerite, était gouverneur du jeune prince, et si le célèbre Adrien Floriszoon d'Utrecht — le futur pape Adrien VI — s'efforçait d'orner l'esprit de l'enfant, c'est Marguerite seule qui s'était occupée jusque-là de l'éducation politique du jeune Charles, chez qui elle avait essayé de développer l'esprit de décision et la finesse de jugement qui la distinguaient elle-même. Elle avait essayé de tempérer par l'esprit de réflexion ce que le caractère du futur Charles-Quint avait de fougueux et d'ardent.

L'opposition entre Marguerite et le sire de Chièvres avait failli mettre en danger l'avenir. Pour des raisons d'ordre dynastique, la Régente avait essayé de réaliser un mariage entre son pupille et la princesse Marie d'Angleterre : Chièvres s'y était opposé de toutes ses forces dans la crainte que ce mariage n'entraîna l'hostilité de la France. Ce fut lui qui triompha : en 1514, une réconciliation s'opéra entre Louis XII et Henri VIII d'Angleterre, réconciliation qui fut couronnée et scellée par le mariage du monarque français avec la sœur du roi d'Angleterre. La Régente, qui avait été tenue à l'écart de ces négociations, en fut profondément humiliée.

Le sire de Chièvres exploita ce premier avantage. Il réussit à provoquer une brouille entre l'empereur Maximilien et Marguerite et flatta les États généraux des Pays-Bas en leur demandant d'exiger l'émancipation du jeune Charles-Quint.

C'est ainsi que l'accession au trône du jeune prince, le 5 janvier 1515, fut pour le grand seigneur belge un nouveau triomphe sur sa rivale. Marguerite fut momentanément éloignée des affaires. Mais elle sut prendre un peu plus tard sa revanche, de belle et noble façon.

En effet, une réconciliation ayant été préparée entre elle et le sire de Chièvres, et l'empereur Maximilien étant décédé, elle soutint de toutes ses forces la candidature de Charles-Quint à l'Empire.

En 1522, Marguerite reprit le gouvernement des Pays-Bas, cette fois comme représentante de Charles-Quint lui-même.

Vis-à-vis de son jeune neveu devenu maintenant son maître, elle conserva son indépendance d'allures et de politique. Dans l'intérêt même du pays, elle s'opposa, par exemple, au projet de Charles-Quint d'aider son parent, le roi Christian II de Danemark, à reconquérir son trône. L'aide fournie à Christian aurait eu, en effet, comme conséquence de ruiner le commerce belge en Danemark et dans la région des villes de la Hanse teutonique.

Le triomphe final de Marguerite fut la Paix de Cambrai, conclue en 1529. Étant entrée en rapports directs et personnels avec Louise d'Angoulême, mère de François I^{er}, Marguerite d'Autriche réussit, par sa sagesse, à terminer la guerre que se faisaient le roi de France et Charles-Quint et à obtenir par cette « Paix des Dames », qui mérite si bien son nom, des clauses d'une importance capitale pour l'avenir de notre pays. Si Charles-Quint renonçait à toutes ses prétentions sur la Bourgogne, François I^{er} se désintéressait complètement des Pays-Bas et reconnaissait la suzeraineté de notre souverain sur l'Artois, la Flandre, Cambrai et le Tournaisis.

Cette paix négociée par Marguerite d'Autriche libérait ainsi pour toujours la Flandre du vasselage français et supprimait le danger d'absorption qui l'avait menacée depuis la bataille de Bouvines (1214).

Marguerite ne survécut pas longtemps à ce traité. Elle mourut dans son palais à Malines, le 1^{er} décembre 1530 « sans aucun regret

de quitter ce monde, sauf la privation de la présence de son cher neveu Charles ». Dans une lettre d'adieu à Charles-Quint, avant d'aller rejoindre dans l'Éternité son regretté Philibert de Savoie, elle exprime l'espoir de recevoir pour ses efforts la récompense de Dieu, la recommandation de son souverain et le bon vouloir de ses sujets.

Ce fut une femme en tous points supérieure, dont le souvenir méritait d'être rappelé à tous les Belges à l'occasion du cinquième centenaire de sa mort. Il est vraiment regrettable de devoir constater que la ville de Malines, où se dresse la statue de la grande princesse, n'ait pas songé à rappeler par l'une ou l'autre cérémonie publique le souvenir de celle qui fit de la ville de saint Rombaut le centre politique et intellectuel de la Belgique pendant le premier quart du XVI^e siècle.

ÉTATS-UNIS

Charlie Chaplin

Le dernier numéro de la Revue universelle a publié ce portrait de Charlie Chaplin.

Nous connaissons d'abord Charlot. C'était pendant la guerre, en 1915. Dans un modeste cinéma des Boulevards apparut ce personnage que nous apparentâmes tout de suite à Little Tich et aux excentriques Américains : grandes chaussures, petite canne, démarche grotesque, petit chapeau posé sur le sommet du crâne et dont on use pour exprimer un état d'âme, veston trop étroit, pantalon trop long... Un détail plus directement humain : de très beaux yeux.

Ses films étaient des farces d'excentrique développées par un artiste qui connaissait les ressources de son métier, et même toutes les finesses de son art. Il nous montra toute une série de sketches composés très strictement, très adroitement, qui témoignaient d'une connaissance exacte des règles du rite. Il savait surtout, précisément, le temps départi à l'homme par la nature pour que sa gaieté soit sans arrière-pensée et sans amertume. Dans cette appréciation mathématique de la durée du rire est, je crois, la différence entre le vaudevilliste et l'auteur de comédies, entre le clown et le comique de théâtre, entre Charlot et Charlie Chaplin.

Car, peu à peu, Charlot, tout en gardant les traits essentiels de sa personnalité intime et extérieure, devint pour nous Charlie Chaplin, c'est-à-dire le plus grand auteur et le plus grand acteur de cinéma muet. Pour lui, pas plus que pour Molière, il ne s'agit de lui donner une épithète : comique ou tragique. Il est l'acteur et l'auteur auxquels le cinéma doit d'avoir été considéré, même par les esprits les plus réfractaires à son mouvement, à son rythme et à sa déification des apparences, comme un art.

C'est depuis le jour où, dans *Une Vie de Chien*, il apparut clairement aux spectateurs que Charlot pouvait être sentimental, qu'on pensa à Charlie Chaplin. Lui-même aussi, sans doute. Jusqu'en 1918 ses films nous furent présentés sous un titre qui ne laissait supposer que les jeux grotesques de son personnage d'emprunt. *Charlot débute*, *Charlot fait la noce*, *Charlot cambrioleur*, *Charlot au Music-Hall*. A partir de 1919, il est le personnage central d'une comédie, l'esprit et l'âme de cette comédie, mais il y a les hommes et la vie autour de lui.

A cette date, il a trente ans, étant né dans la banlieue sud de Londres, le 16 avril 1899. Son portrait se dessine par son existence quotidienne. Il est fils cadet d'acteurs, sa mère nerveuse et malade fait des travaux d'aiguille que ses enfants vont vendre aux boutiquiers de West-End. A six ans, il débute sur une scène. C'est la misère, la vie dans une chambre sordide, le vagabondage. Il a dix ans, on l'engage, pour danser, dans la troupe des « Lancashire lads », à quinze ans, il joue un petit rôle dans *Sherlock Holmes*, puis devient mime dans une compagnie célèbre : celle de Karno. Il s'essaye et réussit dans la pantomime burlesque, fait des tournées à Paris, en Amérique, revient en Angleterre à vingt-trois ans, puis de nouveau repart pour l'Amérique. C'est là qu'il fut engagé par Mack Sennett, directeur général du studio de la Keystone, que d'abord il ne fit pas rire. Il n'obtint ce résultat nécessaire

à sa réussite, que le jour où il mit en scène lui-même ses scénarii. C'était en 1913.

Les éléments essentiels qui forment Charlot sont, dès cette époque, en sa possession : il a le costume, il a le souvenir des pantomimes qu'il a joués et qu'il a vu jouer, il a surtout l'art du mime, auquel il tient, qu'il travaille et qu'il développe. Car c'est là le secret de l'art d'acteur de Charlie Chaplin : c'est un mime admirable. Il est le Deburau de notre romantisme.

Tous ses premiers films sont composés d'après quelques idées très simples qu'il a exposées lui-même : « Me créer des embarras pour avoir l'occasion d'être désespérément sérieux dans ma tentative de paraître un très normal petit gentleman... L'une des choses qu'on apprend le plus vite, est que le peuple, en général, est satisfait de voir les gens riches en mauvaise posture... Le public a toujours tendance à ressentir les mêmes émotions que l'acteur sur la scène ou sur l'écran... J'observe le public au théâtre ou au cinéma pour me rendre compte de ce qui le fait rire. De même je l'observe dans la rue, pour trouver des idées de films comiques... Je tiens toujours compte de la tendance du public à aimer les contrastes. J'essaie toujours de créer de l'inattendu de façon nouvelle ».

Ce ne sont pas là les secrets de Charlie Chaplin, mais ce sont du moins les procédés de Charlot. Il n'est pour Chaplin que de les appliquer avec son propre génie.

Il ne serait pas très heureux, aujourd'hui, qu'on le représentât comme un simple amuseur. Il sait que ce serait injuste, et s'il n'a pas créé une philosophie, du moins prétendrait-il aisément, si on le poussait un peu, à avoir créé une morale.

Derrière le Charlie Chaplin des photographies et des interviews mondiales apparaît de temps à autre un moraliste, en effet, qui ne laisse pas toujours d'être inquiet. Il n'est pas encore de mode, ni d'usage, d'étudier le cinéma au delà de son esthétique, ni de vouloir approfondir les desseins secrets de ceux qui l'animent ni l'influence des chefs-d'œuvre du film. Les bons esprits sont exagérément dédaigneux de ces détails qui prennent pourtant, chaque

jour, et au fur et à mesure que le cinéma est davantage dans nos mœurs, remplace ou la lecture ou le théâtre, une importance plus considérable. On jugera, plus tard, des effets sociaux d'un grand film de Charlie Chaplin, beaucoup plus anarchiste en ses expressions comiques qu'on ne le suppose. Mais laissons cela... Le masque fin, souriant, peut-être mystérieusement sémitique de Chaplin en voyage, de l'homme des foules effrayé de sa popularité, ce visage mélancolique de poète qui n'est pas sans faire penser à celui d'Edgar Poe — peut-être son plus proche parent dans la science du mécanisme des grands sentiments humains — n'incite ni à l'effroi, ni même encore à la méditation. On a tout dit de Charlot, de ses vertus, de sa sensibilité, de sa vérité bouffonne. Un jour, on dira peut-être tout de Chaplin.

Peut-être alors sera-t-on surpris de ce que voulait et dissimulait ce « très normal petit gentleman ».

300.000 foyers belges

ont un poste de T. S. F.

Catholiques,
retenez ce chiffre
et
soutenez

Radio Catholique Belge

23, rue du Marais, BRUXELLES Compte Ch. n° 102

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital et Réserves : 408,000,000

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres
(taux variable) Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht ;
Parvis St-Gilles, St-Gilles ;
Square Sainctelette, 17, Bruxelles ;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek ;
Place Liedts, 18, Schaerbeek ;
Rue du Bally, 79, Ixelles.